

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

\*\*\*\*\*

B.P.886 Ebolowa

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE L'INNOVATION,  
DES TECHNIQUES COMMERCIALES  
ET DE L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S  
TRAINING COLLEGE

\*\*\*\*\*

PO.BOX 886 Ebolowa

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF INNOVATION,  
COMMERCIAL TECHNIQUES AND  
INDUSTRIALIZATION

## **FACTEURS ORGANISATIONNELS ET QUALITE DU SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE DANS LES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur  
d'Enseignement Technique de deuxième Grade (DIPET II)**

**OPTION : GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE**

Rédigé et soutenu par :

**HILDEGARD DOMINIQUE BAYIHA**

**Matricule : 19W1135**

Sous la Direction de :

**Dr SAMBA Michel Cyrille**

**Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II**



**ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

---

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES ANNEXES.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE 1 : INFLUENCE DES FACTEURS STRUCTURELS ORGANISATIONNELS SUR LE SIC DES PME .....	11
CHAPITRE 1 : FACTEURS DETERMINANTS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET SIC DES PME .....	12
SECTION I-Facteurs structurels et systeme d'information comptable : fondements theoriques.....	12
SECTION II-Facteurs humains et systeme d'information comptable : fondements theoriques .....	19
CHAPITRE 2 : CADRE REGLEMENTAIRE COMPTABLE AU SEIN DES PME CAMEROUNAISES. ....	29
SECTION I- Evolution historique du droit comptable en afrique noire francophone .....	29
SECTION II- Systeme d'information comptable comme outil de gestion et de controle.....	32
PARTIE 2 : DEMARCHE EMPIRIQUE DES ENJEUX DE L'INFLUENCE DES FACTEURS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SUR LA QUALITE DU SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE.....	36
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'INVESTIGATION DE L'INFLUENCE DES FACTEURS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SUR LA QUALITE DU SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE .....	37
SECTION I- Methodologie de la recherche de l'etude de l'influence des facteurs structurels sur le sic des pme de la ville de yaounde .....	37
SECTION II- Methodologie de la recherche de l'etude de l'influence des facteurs humains sur le sic des pme de la ville de yaounde.....	39
CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE L'INFLUENCE DES DETERMINANTS DE PERFORMANCE DES ENTREPRISES SUR LA QUALITE DU SIC DES PME.....	41
SECTION I- Présentation et analyse des résultats .....	41
SECTION II- Présentation et analyse des résultats .....	55
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	70
BIBLIOGRAPHIE .....	72
ANNEXES .....	75
TABLE DE MATIÈRES.....	81

---

**DEDICACE**

A

Ma chère maman

---

## REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à mon Directeur de mémoire, le Dr SAMBA Michel Cyrille qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de le diriger. Merci pour les critiques sans cesse formulées qui ont été indispensable à la réalisation de ce mémoire.

Mes sincères remerciements à M. ATANGANA ATANGANA Mesmin pour l'aide apporté au cours de ma formation.

Je remercie mes parents M. Priso Eric Blaise et Mme Priso Marie Madeleine pour le soutien tout au long de mes études.

Je remercie également mes feux grands parents qui ont été d'un soutien indéfectible.

J'exprime ma gratitude à l'endroit de mon parrain M. Nsoa Philippe René et son épouse Mme Nsoa Lydie Rose pour leurs constants encouragements.

Mes remerciements vont également à ma sœur Ndoumbè Dominique flora et mon partenaire Ilouga Bernard Angelo pour tous les conseils et le soutien moral.

---

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAC : Baccalauréat

CAP : Croissance, Autonomie, Pérennité

EI : Entreprise Individuelle

FOGAPE : Fond de Garantie et d'Aide aux Petites et Moyennes Entreprises

INS : Institut National de la Statistique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MINFI : Ministère des Finances

MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et Artisanale.

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

PIB : Produit Intérieur Brut.

PIC : Pérennité, Indépendance, Croissance

PME : Petites et Moyennes Entreprises

R : Modalité de Référence

SA : Société Anonyme

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SNC : Société en Nom Collectif

SCDG : Système de Comptabilité de Gestion

SIC: Système d'Information Comptable

---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Statistiques de l'organisation du service comptable .....	41
Tableau 2: Appréciation de la production et de l'utilisation des informations comptables.....	42
Tableau 3: Caractéristiques des facteurs structurels primaires .....	43
Tableau 4: Caractéristiques des facteurs structurels secondaires.....	44
Tableau 5: Facteurs structurels et organisation du service comptable .....	45
Tableau 6: Facteurs de fréquence de production et d'utilisation des informations.....	46
Tableau 7: Relation facteurs structurels et complexité du SIC .....	48
Tableau 8: Résultats des régressions et Odds ratio .....	51
Tableau 9: Récapitulatif de l'influence des facteurs structurels sur le SIC .....	55
Tableau 10: Description des caractéristiques du dirigeant.....	56
Tableau 11: Association entre le profil du dirigeant et l'organisation de service comptable .....	58
Tableau 12: Profil du dirigeant et production, utilisation des informations comptables .....	59
Tableau 13: Caractéristiques de comptable, de l'expert-comptable et l'organisation du service comptable.....	60
Tableau 14: Caractéristiques du comptable, de l'expert-comptable et la production, l'utilisation des informations.....	61
Tableau 15: Relation facteurs humains et SIC .....	63
Tableau 16: Résultats de la régression et odds ratio .....	65
Tableau 17 : Récapitulatif de l'influence des facteurs humains sur le SIC.....	69

---

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 GUIDE D'ENTRETIEN

Annexe 2 DEFINITION DE LA PME

Annexe 3 NOUVELLE DEFINITION DE LA PME

---

## RESUME

Ce mémoire a pour objectif d'étudier l'influence des facteurs organisationnels sur la qualité du système d'information comptable dans 82 petites et moyennes entreprises de la ville de Yaoundé. Ces facteurs ont été scindés en facteurs structurels et humains. Le coefficient de corrélation de Pearson et la régression logit ont été utilisés afin de tester les relations établies dans le cadre de notre modèle conceptuel. Les résultats montrent que parmi les facteurs structurels retenus nous avons la taille de l'entreprise, son âge et sa structure de propriété influencent significativement et positivement la qualité du Système d'information comptable. De plus, les facteurs humains à savoir le type de formation du dirigeant, sa participation au capital et son niveau d'étude, ont un effet direct statistiquement significatif sur la complexité du SIC.

**Mots clés :** Théorie de la contingence, facteurs structurels, facteurs humains, système d'information comptable.

---

## ABSTRACT

This thesis aims to studying the influence of organizational structural factors on the quality of the accounting information system in 82 small and medium enterprises (SME) of the city of Yaoundé. These factors were split into structural and human factors. The Pearson correlation coefficient and the logit regression were used to test the relationships established within our conceptual model. The results show that among, the structural factors retained the firm size, age and ownership structure have a significant influence on the quality of the accounting information system. In addition, human factors that have significant effect on the complexity of the accounting information system are: the type of leader training, his participation in capital and his level of study.

**Keys words:** Contingency theory, structural factors, human factors, accounting information system.

---

## **INTRODUCTION GENERALE**

---

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Malgré l'existence d'un nombre important de travaux cherchant à identifier les facteurs pouvant expliquer la performance des entreprises et les conditions de sa réalisation, il est encore difficile de les cerner. Le souci de tout dirigeant est de conduire efficacement son entreprise et réaliser de bonnes performances. Cette recherche passe nécessairement par l'amélioration ou le maintien de certains indicateurs. La notion de performance soulève pas mal de questionnements et génère des définitions diverses avec son évolution dans le temps. Elle est ainsi complexe et difficile à définir. Selon l'auteur Pesqueux, la performance est définie comme un « attracteur étrange » dans sa capacité à absorber plusieurs traductions : économique (compétitivité), financière (rentabilité), juridique (solvabilité), organisationnelle (efficience) ou encore sociale. Le terme performance vient du terme anglais au XV siècle « to perform » qui originellement vient de l'ancien français « parformer ». Il signifie à la fois accomplissement d'un processus ; d'une tâche avec les résultats qui en découlent et le succès qu'on peut y attribuer. Du point de vue théorique, De La Villarois définit la performance à travers deux dimensions quasi indépendantes : une dimension objective de type économique (efficience) et systémique (pérennité de l'organisation) et une dimension subjective (ressources humaines, légitimité de l'organisation). Au niveau d'une entreprise, la performance exprime le degré d'accomplissement des objectifs poursuivis. En effet, une entreprise performante doit être à la fois efficace et efficiente. Elle est efficace lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixé et efficiente lorsqu'elle minimise les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

L'expression « système d'information » est apparue au début des années 1970 avec l'utilisation des ordinateurs dans les travaux de gestion. Un système d'information est un ensemble d'éléments permettant de créer, de traiter, de communiquer des informations. Il assiste des hommes au sein d'une organisation, dans des fonctions d'exécution, de gestion, et de prise de décision (Davis et Olson, 1985). Des recherches (Chapellier, 1994; Lacombe – Saboly, 1994; Lavigne, 1999) s'inscrivant dans le courant de la théorie de la contingence, autant objective que subjective, ont démontré la complexité du système d'information comptable des PME et ont aussi identifié des déterminants: Facteurs structurels (déterminants structurels), des facteurs individuels (déterminants humains), des facteurs informationnels et des facteurs de succès (performance) d'un système d'information organisationnel. Pour identifier le système d'information, on utilise encore aujourd'hui la représentation systémique, largement popularisée par les travaux de Le Moigne (1973). Malgré sa réalité

---

incontestable, la notion de système d'information reste protéiforme. Une première explication tient au fait que, pour de nombreuses personnes, le système d'information se limite à sa dimension technologique. Une seconde explication vient des perceptions multiples de ses finalités: alors que les utilisateurs pensent aux connaissances qui sous-tendent la décision et l'action, les concepteurs pensent à l'ensemble des ressources techniques et de procédures permettant de traiter les informations. Enfin, il faut noter qu'un système d'information est une réalité de second ordre: c'est un système de représentation qui est le double d'une réalité première, celle des objets et des événements concrets.

Les PME quant à elles jouent un rôle de plus en plus important, à la fois dans le monde et plus particulièrement en Afrique. En Afrique sub-saharienne par exemple souligne Tadesse, 2009, le segment des PME représente plus de 90% de l'ensemble des entreprises. De plus l'auteur précise que les PME sont la deuxième source d'emplois et de revenus des africains après l'agriculture de subsistance, et près de 70% de la population d'Afrique travaille dans le secteur des PME de manière formelle ou informelle. Malgré cela, la contribution des PME au PIB est encore faible dans la plupart des pays africains et au Cameroun en particulier. Toutefois la notion de PME reste ambiguë et revêt plusieurs acceptions. C'est dans ce sens que Wtterwulghé (1998) fait la distinction entre les critères qualitatifs et quantitatifs de définition de la PME. Parmi ces critères quantitatifs l'on peut citer le nombre d'employés, et le niveau du chiffre d'affaires par exemple. Les critères qualitatifs comprennent quant à eux le rôle prépondérant joué par le dirigeant, la faible spécialisation du personnel de direction et le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires de manière personnalisée (Torres, 1997). Au Cameroun il existe plusieurs définitions de la PME qui reposent essentiellement sur des critères quantitatifs : définition du Conseil Economique et Social, de l'ex Fond de Garantie et d'Aide aux Petites et Moyennes Entreprises(FOGAPE) et du ministère des finances (MINFI) entre autres. Les définitions quantitatives étant dépassées car la PME n'est pas une réduction de la grande entreprise mais une entreprise dotée d'attributs fonctionnels et théoriques bien spécifiques d'après Torres (1999). Une revue de la littérature nous permet d'identifier soit une définition qualitative de la PME soit une définition combinant ces deux approches (quantitative et qualitative). Dans ce sens, Julien P. (1996) définit la PME à partir des caractéristiques suivantes : la petite taille, la personnalisation ou centralisation de la gestion, la faible spécialisation du travail, le système d'information interne peu complexe et peu organisé et une stratégie intuitive et peu formalisée. Toutefois, dans le cadre de ce mémoire nous allons considérer la définition de PME donnée par le Ministère Camerounais des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et artisanale(MINPMEESA). En effet, selon le

---

MINPMEESA, est considéré comme PME toute entreprise dont la taille en terme de nombre d'employés n'excède pas 150. Elle regroupe les micros entreprises ayant moins de 10 employés, les entreprises de petite taille ayant un effectif d'employés compris entre [10-30[, les entreprises de taille moyenne ayant un effectif d'employés compris entre [30-50[, et le niveau supérieur des entreprises de taille moyenne ayant un effectif d'employés compris entre [50-150[.

Certains chercheurs (Stepniewski et Al. 2010; Lavigne, 2002; Lavigne, 1996) ont adopté une approche appropriée à la structure organisationnelle des PME en démontrant l'existence de certains déterminants d'ordre organisationnel par exemple la taille de l'entreprise, la structure de propriété, le niveau d'endettement, la stratégie de l'entreprise etc... comme influençant la qualité d'un système d'information comptable ; ainsi la performance de ces dernières. D'autres (Chappelier et Mohammed, 2010 ; Affes et Chabchoub, 2006 ; Lavigne et St Pierre, 2002) identifient des déterminants d'ordre humains susceptibles d'influencer les pratiques comptables des PME. Ils distinguent entre autres les caractéristiques liées à chaque acteur comptable à savoir le dirigeant (son profil, son niveau, son type de formation, son expérience) et le professionnel comptable (type et niveau de formation, etc.).

Selon Lavigne (2002), la notion de « caractéristique organisationnelle » intègre les facteurs structurels comme par exemple : l'âge, la taille, l'environnement et la stratégie. Pour sa part, Bajan-Banazak (1993) affirme que plus la taille de l'entreprise est grande, plus les outils de gestion sont diversifiés et compliqués. Lavigne (2002) démontre que les PME qui ne centralisent pas l'information au niveau de la direction présentent un pourcentage d'actions détenues par les membres de la famille du dirigeant faible. L'étude de Lavigne (2002) est en accord avec celle de Lavigne et Saint-Pierre (2002), et montre que la préparation d'un budget de caisse, considéré comme caractéristique du SIC des PME n'est pas indépendante du pourcentage d'endettement bancaire. Enfin, les travaux de Stepniewski et al. (2010) montrent que l'âge de l'entreprise influence le niveau de l'information comptable.

Cependant, la littérature montre que les facteurs structurels (dimension objective) ne suffisent pas pour expliquer la qualité d'un SIC et ainsi la performance d'une structure car ils ignorent l'autonomie du construit humain (Stepniewski et al. 2010). C'est pourquoi certains chercheurs (Chapellier et Mohammed, 2010 ; Ngongang, 2006 ; Lavigne et Saint-Pierre, 2002 ; Lavigne, 1999 ; Lavigne, 1998), proposent de dépasser le cadre en y intégrant les facteurs humains (dimension subjective). Cette approche vient donc compléter l'approche objective en intégrant l'acteur principal « le dirigeant », comme centre d'intérêt et objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le système d'information comptable

---

---

des PME et par conséquent entrainer la performance de ces dernières. L'étude de Chapellier et De Montgolfier (1995) a mis l'accent sur l'importance du profil du dirigeant en analysant les relations entre les pratiques comptables et certaines caractéristiques des dirigeants des PME à savoir son âge son expérience, sa formation et ses préférences en matière d'information tandis que, les travaux de Lavigne (1996) montrent que le dirigeant qui a une formation universitaire ne produit pas les informations comptables uniquement pour des fins fiscales. Toutefois, il est à noter que les débats ne sont pas tranchés quant à l'identification des facteurs (structurels et humains) qui expliquent au mieux les caractéristiques du SIC des PME, voire la performance de ces dernières.

Au Cameroun, les PME constituent une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes fiscales. Si elles ont à faire face aux mêmes difficultés que les PME du reste du monde, elles souffrent plus encore que les autres d'un certain nombre de problèmes spécifiques aux pays africains. D'après une étude de Jean Pierre Evou (2020), les contraintes qui pèsent sur elles les exposent à une mortalité précoce et abondante. Les causes de leur taux de mortalité élevé sont entre autres l'inexpérience et l'absence de formation dans le domaine où porte l'opportunité d'affaire, la taille du capital initial de lancement du projet d'affaire, le type de financement et surtout l'absence d'un bon système d'information comptable. Nous constatons donc des situations récurrentes de malversation financières et de mortalité excessive tant pour les entreprises publiques et privées camerounaises. Au regard de tout cela, nous sommes alors en droit de nous interroger sur le traitement des informations comptables au sein des entreprises camerounaises et les facteurs qui déterminent l'utilisation des données comptables par les chefs des PME dans la gestion de ce type d'entreprise. Dans ce cadre, notre recherche tend à examiner l'effet des variables organisationnelles sur la qualité du système d'information comptable des PME sachant que ce dernier est un déterminant majeur de la performance de ces PME. Ce constat des faits justifie le choix du sujet intitulé : « Facteurs organisationnels et qualité d'un système d'information comptable dans les PME de la ville de Yaoundé »

## **II- PROBLEMATIQUE**

Sur le plan théorique, le lien entre les caractéristiques organisationnelles et le Système d'information comptable (SIC) des PME a été établi par la théorie de la contingence, tant structurelle qu'humaine. La théorie de la contingence structurelle stipule simplement la dépendance de la structure de l'entreprise à la situation ou à l'environnement dans lequel elle se trouve. Il s'agit alors de présenter comment la structure d'une organisation influence le SIC

---

(Stepniewski et al. 2010). La théorie de la contingence humaine pour sa part, intègre dans l'étude les principaux acteurs de l'entreprise et propose de dépasser le cadre « objectif » de la théorie de la contingence en intégrant l'individu au centre de la démarche. Ainsi, il s'agit de déterminer l'influence qu'a l'individu quel que soit son rôle dans l'organisation du SIC (Chappelier et Mohammed, 2010).

Sur le plan empirique, de nombreuses recherches ont été entreprises pour établir le lien qui existe entre les facteurs structurels, les facteurs humains et le SIC (Stepniewski et al, 2010 ; Chappelier et Mohammed, 2010).

Au regard de tout ce qui précède une étude additionnelle surtout en contexte de pays en voie de développement comme le Cameroun permettrait de faire le point, tant sur le plan théorique que méthodologique sur les facteurs qui ont un effet sur le SIC des PME. Ce qui suscite une interrogation pertinente : **Quelle est l'influence de ces facteurs tant structurels que humains sur le système d'information comptable des PME de la ville de Yaoundé ?**

Comme il a été noté plus haut, deux types de facteurs sont mis en lumière : les facteurs structurels (approche objective) et les facteurs humains (approche subjective). De la question principale posée ci-dessus découlent les deux questions subsidiaires suivantes :

- **Quel est l'effet des facteurs structurels sur le SIC des PME?**
- **Quel est l'effet des facteurs humains sur le SIC des PME ?**

Pour répondre à cette question nous nous sommes fixés les objectifs à atteindre.

### **III- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

L'objectif général de notre étude est d'examiner l'effet de certains facteurs organisationnels de l'entreprise sur la qualité du SIC des PME Camerounaises. Cet objectif général se décline en objectifs spécifiques.

Ces objectifs sont :

- Examiner l'influence éventuelle des facteurs de structurels sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé,
- Evaluer l'existence d'une influence des facteurs humains sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé.

### **IV- HYPOTHESES**

Compte tenu des objectifs fixés précédemment, nous allons aborder les hypothèses suivantes :

**H1 : les facteurs structurels ont un effet positif sur le SIC de la PME de la ville de Yaoundé.**

---

**H2 : les facteurs humains ont un effet positif sur le SIC de la PME de la ville de Yaoundé.**

## **V- INTERET DE LA RECHERCHE**

Ce thème est porteur d'intérêts tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

- **Sur le plan théorique** : notre étude permettrait d'apprécier la performance d'une PME à travers un bon système d'information comptable.
- **Sur le plan empirique** : les résultats de notre étude pourront être confrontés à ceux des études antérieures menées sur le thème en tenant compte du contexte de la PME Camerounaise. Elle s'inscrira dans la suite et en complément études qui ont déjà été faites.

## **VI- REVUE DE LA LITTERATURE**

L'intérêt des études théoriques, empiriques, statistiques pour les petites et moyennes entreprises est récent (Belletre, 2011). L'étude sur les PME renvoi à l'image de petits producteurs non organisés opérant à la lisière de l'économie moderne, (Benjamin, Mbaye et al., 2012). Les PME faibles en organisation et incapables de fournir certains documents comptables, évoquent des entités de petites taille et précaires. Même si les entreprises de dimension modeste ont souvent été reconnues comme simples modèles réduits des organisations de grande taille (GREPME, 1994 ; Ndjanyou, 2008, p.3), ces petites entreprises ont remplacé progressivement les grandes entreprises en tant que moteurs de l'emploi et de la croissance économique et ce dans la plupart des pays de l'OCDE (Peacock, 2004). Leur poids dans les économies des pays développés n'est pas à négliger (Quartey, 2010 ; Adesunkanmi, 2012, 2013, et 2018), même si l'essentiel des PME de l'Afrique subsaharienne est dans l'informel (Benjamin, Mbaye et al. 2012). Dans certains pays africains, malgré la prépondérance des petites entreprises ( contribuant pour plus de la moitié au PIB et pour environ 75% du nombre total d'emplois à revenus intermédiaire ), celles-ci souffrent d'un accès limité aux capitaux et services financiers ( BADF /OCDE/PNUD, 2017 ), d'un accès à l'information et aux technologies, d'un accès limité aux marchés publics, d'une contrainte fiscale, d'une configuration organisationnelle et structurelle parfois non adaptée et surtout d'un déficit d'accompagnement. Que dire donc de leur système d'information comptable ?

La comptabilité est utile aux dirigeants de PME pour une bonne lisibilité de leurs affaires, pour une bonne performance, sans négliger la production et l'utilisation de l'information de gestion, l'information comptable et financière (Tchapnga, 2016).

---

Les changements récents opérés au référentiel comptable ( le syscohada révisé) nous invitent tout comme El Orf et Tort ( 2010, p.3) à l'étude du SIC, car : « (...) *l'étude des systèmes comptables présente un intérêt majeur, tant du point de vue organisationnel, accentué par une actualité marquée dernièrement par des changements sensibles dans les réglementations comptables ( IFRS, convergence du PCG vers les normes comptables internationales) et des évolutions technologiques et organisationnelles essentielles apportées par les TIC ( ERP, data warehouse EAI...)* ».

Même qu'évoquer le système d'information comptable (SIC par la suite), c'est mettre en lumière les pratiques comptables, car le premier système d'information de toute entreprise (Ngongang, 2005). Caractériser le système comptable des PME camerounaises, détecter les pratiques comptables, et en décrire la nature et l'utilité de ces pratiques comptables, pour les acteurs des PME, est primordiale, voire une obligation, d'autant plus que le système comptable OHADA est entrée dans sa phase d'application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Malgré des critiques acerbes, la théorie de la contingence est l'une des théories à même de décrire au mieux le système d'information comptable (Ghobel, 2015). Selon cette théorie, il existerait un lien entre la structure des organisations et les situations dans lesquelles elle opère. Le système d'information comptable doit pouvoir ainsi s'adapter aux variables de stratégie, de taille, de l'environnement, de la structure de propriété, du secteur d'activité et de l'âge de l'entreprise (Chenhall, 2003 ; Santin et Van Caillie, 2008, Mintzberg, 2006 ; Lavigne, 1999 ; Lassoued et Abdelmoula, 2006 ; Chapellier et Mohammed, 2010 ; Ngongang, 2013 ; Djoutsa et al. 2013 ; El Bakirdi et Radi, 2017).

Selon Gandja et Ipoumb (2016), les contingences sont subdivisées en contingences primaires et contingences secondaires. Les contingences primaires qui sont liés à l'essence de l'entreprise, ne sont rien d'autres que les facteurs structurels (la taille de l'organisation, l'âge de l'organisation, le degré d'information de la gestion, le type d'activité). Les contingences secondaires liées à l'organisation de l'entreprise, sont les facteurs humains. Ils s'appréhendent au travers de l'âge du dirigeant, son genre, son niveau d'étude, sa profession antérieure, son type de formation et au travers de facteurs culturels, voire sociologiques (situation matrimoniale, appartenance ethnique, appartenance religieuse...).

Pour Lassoued et Abdelmoula (2006), se fondant sur les travaux de Chapellier (1994, 1996), de Lavigne (1999, 2002), de Lacombe-Saboly (1994), les facteurs structurels comme (la taille, l'âge, le secteur d'activité et le degré d'informatisation de la gestion) influencent la qualité du SIC. Pour Stepniewski, Soud et Azzabi (2010), les facteurs structurels (taille, âge, la structure de propriété et endettement de l'entreprise), influencent le SIC et ont un impact direct sur la

---

performance de l'entreprise. Selon El Barkidi et Radi (2017), ceux-ci déterminent le formalisme du SIC de l'entreprise. Wade et Dieng (2019) avancent que l'effet taille a des répercussions sur la gestion de l'entreprise.

Evoquer les ces facteurs, c'est prendre en compte l'environnement de l'entreprise, sa stratégie, sa taille et son activité. Chapellier et Mohammed (2010), conclu à l'issue d'une étude que les variables de taille et exportation, variables structurelles, déterminent la complexité du SIC, contrairement à la structure de propriété, l'endettement, la stratégie et l'incertitude perçue de l'environnement, qui sont moins déterminantes. De plus leur étude a permis de faire une typologie de la complexité du SIC (« faiblement complexe », « moyennement complexe » et « fortement complexe »). Ben Hamadi et al. (2011) restreignent les facteurs structurels à la taille et à l'âge de l'entreprise, qui au demeurant, confirment que la taille a une incidence sur la complexité du SIC, mais pas l'âge.

Ngongang (2013) en examinant l'impact de facteurs structurels sur la pratique de comptabilité analytique et le système de contrôle de gestion des PME, démontre que la pratique de comptabilité analytique est influencée par la taille de l'entreprise. De plus, le système de contrôle de gestion est significativement lié à la taille de l'entreprise. Mbumba et Mbarka (2016), ont recours à la théorie de la contingence, pour étudier la qualité du SIC dans les PME décentralisées en république démocratique du Congo. Selon leur conclusion, les facteurs (structurels et humains) impactent le SIC différemment. Dans un travail récent, Koffi Kouadio (2020) souligne que les pratiques comptables de petites entités sont plus informelles que formelles, du fait de l'influence des facteurs déterminants de la structure organisationnelle d'une entreprise.

## **VII- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Dans le but d'explorer l'influence des facteurs organisationnels sur la qualité du SIC des PME camerounaises, la démarche méthodologique employée est qualitative et sera appliquée en mettant en œuvre les techniques de collecte des données. Notre échantillon, sera établi à partir d'une base de données secondaire obtenue au MINPMEESA. Compte tenu du manque de données publiques sur la comptabilité des PME, à partir de cette base de données regroupant indifféremment les PME de plusieurs secteurs, nous administrerons notre guide d'entretien à 82 PME de la ville de Yaoundé. Le traitement des données se fera à l'aide des logiciels SPSS et STATA.

---

## **VIII- PLAN DE TRAVAIL**

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de ce travail, nous avons scindé notre travail en deux parties. Dans une première partie nous étudierons l'influence des facteurs organisationnels sur le SIC des PME. La deuxième partie quant à elle sera constituée du choix méthodologique, la démarche technique, l'analyse et l'interprétation de l'étude.

---

## **PARTIE 1 : INFLUENCE DES FACTEURS ORGANISATIONNELS SUR LE SIC DES PME.**

Des recherches antérieures menées sur les PME ont mis en évidence un certain nombre de facteurs susceptibles d'influer sur leurs pratiques comptables. Certains auteurs, Holmes et Nicholls ( 1998), Chapellier ( 1994), Lavigne ( 2002), Lavigne et saint-pierre (2002), Ngongang (2006), Chapellier et Mohammed (2010), Lopez et Hiebl ( 2015) mettent l'accent sur le rôle joué par des éléments structurels tels que la taille, l'âge, le secteur d'activité, la forme juridique, le type de propriété et de l'actionnariat. D'autres en revanche, Julien et Marchesney (1988), Chapellier (1994), Lacombe-Saboly (1994) estiment qu'il faut dépasser ce cadre en y intégrant des éléments humains propres à chacun des acteurs. Ces auteurs viendraient ainsi compléter l'approche organisationnelle en faisant la part belle à l'acteur, qui est un centre d'intérêt et un objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le SIC des PME.

Il semble évident que certains facteurs identifiés pour expliquer les différentes approches dans les pays développés ne sont pas tous pertinents dans une économie en développement, notamment en raison de la vétusté du système et des spécificités des organisations.

Selon la littérature il existe une influence de certains facteurs organisationnels de l'entreprise sur le SIC (Stepniewski et Al, 2010 ; Chappelier et Mohammed, 2010 Lavigne et St Pierre, 2002 ; Lavigne, 2002, Chappelier et De Mongolfier, 1995). L'objectif de cette partie est de déterminer pourquoi ces facteurs influencent au mieux le SIC des PME de la ville de Yaoundé.

Cela étant, dans un premier chapitre nous justifierons l'hypothèse de l'influence de ces facteurs sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé. Et dans le deuxième chapitre nous mettrons en lumière le cadre réglementaire comptable au sein des PME camerounaises.

---

## **CHAPITRE 1 : FACTEURS ORGANISATIONNELS ET SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE DES PME.**

Dans l'histoire de la pensée managériale, un intérêt continu a été porté au thème de la structure organisationnelle. Toutefois, la théorie classique mettait en avant l'existence d'un « *One Best Way* », c'est à dire qu'elle considérait que toutes les organisations devaient adopter la même structure organisationnelle. Cependant, cette idée a été remise en cause radicalement dans les années 60 par l'approche dite moderne illustrée par les travaux de : Burns et Stalker (1961), Woodward (1958), Lawrence et Lorsch (1967). Cette approche considère que la structure des organisations dépend de la situation dans laquelle se trouvent les entreprises. Dans ce cadre, il est important de cerner l'apport des variantes structurelles et humaines de cette théorie sur l'organisation en générale et sur le système d'information comptable des PME en particulier. Pour ce faire, nous présentons les fondements théoriques du lien existant entre les facteurs structurels et humains et leur influence sur le système d'information comptable (SIC) dans le cadre de la PME.

### **SECTION I-FACTEURS STRUCTURELS ET SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE : FONDEMENTS THEORIQUES**

La maîtrise du cadre théorique présentant le lien entre les facteurs structurels et le SIC nécessite la compréhension parfaite des différents concepts de base. Nous présenterons ces facteurs en justifiant leur influence sur le SIC des PME.

#### **I.1- Influence des facteurs structurels sur le SIC des PME.**

Trois dimensions permettent d'apprécier le SIC : une dimension organisationnelle, une dimension relative à la production des données comptables, et une dimension relative à l'utilisation de ces données comptables par le dirigeant de PME. (Chapellier et Mohammed, 2010 ; Stepnewski et al, 2010 ; Affes et Chabchoub (2006) Lavigne, 2002 ; Lavigne, 1998) :

##### **I.1.1-la dimension organisationnelle**

Elle regroupe les caractéristiques de l'unité formellement chargée de produire et de diffuser les données comptables (morphologie du service comptable, degré de spécialisation du service, degré d'informatisation et profil du comptable interne).

---

### **I.1.2-La dimension relative à la production des données comptables**

Elle présente les données comptables obligatoires et facultatives, historiques et prévisionnelles relatives à la Comptabilité Générale (CG), au Système de calcul de Coûts (SC), au Système budgétaire (SB) et au Système de Suivi (SS), disponibles dans la PME.

### **I.1.3-La dimension relative à l'utilisation des informations comptables**

Cette dimension nous permettra de juger de la pertinence des données comptables pour les PME. L'approche retenue de la pertinence est donc celle de l'utilisation : « si le dirigeant les utilise, cela signifie que les informations sont pertinentes à ses yeux » (Chapellier et Mohammed, 2010).

## **I.2- Variantes de lien structurel des organisations**

En addition aux interactions structure- environnement, il existe d'autres qui influencent également les choix organisationnels

### **I.2.1-Les interactions structure-environnement**

Plusieurs travaux ont été menés notamment ceux de Burns et Stalker (1961) qui effectuent une étude de l'influence de l'environnement externe sur l'organisation interne de plusieurs entreprises britanniques et écossaises. Ils définissent initialement cinq types d'environnements en fonction de leur stabilité ou de leur turbulence pour ne retenir au final que les deux situations extrêmes: l'environnement très concurrentiel, incertain et à technologie changeante d'une part, et l'environnement très stable à technologie et marché peu changeants d'autre part. Dans ces deux types d'environnements les auteurs observent deux types distincts d'organisation: l'organisation mécanique pour l'environnement stable et l'organisation organique pour l'environnement incertain. Ces deux types d'organisations sont caractérisés par deux modes de contrôle bien différents :

- Dans l'organisation mécanique adaptée à l'environnement stable, l'on observe une division et une spécialisation stables des tâches avec un contrôle de l'exécution par le supérieur immédiat, une définition précise du travail avec des normes strictes à respecter et des canaux de communication verticaux.
- Dans l'organisation organique adaptée à l'environnement incertain, l'on observe une continuelle redéfinition des tâches individuelles avec une participation de chacun au-delà de ses responsabilités strictes, un réseau de contrôle très complexe avec des autorités croisées et des communications en général transversales.

---

Dans ce même ordre d'idées Lawrence et Lorsch(1967) donnent une forme plus achevée des travaux de Woodward (1958) et de Burns et Stalker (1961) en formulant les principes de ce que l'on appelle aujourd'hui la théorie de la contingence. En distinguant les différentes formes de pressions environnementales (technologique, commerciale, concurrentiel etc.), ils démontrent que:

- L'entreprise différencie autant ses modes de fonctionnement en son sein que le degré d'instabilité de l'environnement est important. L'organisation peut alors être segmentée en sous-systèmes fonctionnant de manière autonome.
- Dès lors qu'une entreprise différencie ses modes de fonctionnement, il convient de prévoir des mécanismes d'intégration, c'est-à-dire des procédures qui coordonnent l'action.

### **I.2.2- Les interactions technologie-structure**

Dès 1958 Joan Woodward réalise une série des recherches dans l'industrie britannique et découvre qu'il n'existe pas vraiment de structure parfaite car celle-ci dépend fortement de la technologie de l'entreprise. Elle observe que les facteurs explicatifs de l'anatomie organisationnelle relève des différences technologiques et non de la branche industrielle ni de la taille ou de l'histoire de l'entreprise. Le système de production ou technique apparaît comme une contingence première de l'organisation. Une de ses recherches porte tout particulièrement sur le contrôle de gestion et ses formes en fonction des configurations technologie-structure. Woodward envisage le contrôle sous deux angles :

Selon l'origine du contrôle elle distingue, le contrôle personnel réalisé par une personne (le directeur par exemple) ou impersonnel, réalisé par des instruments automatiques,

- Selon le mode d'exécution elle distingue, le contrôle intégré (le système de contrôle est unifié pour toute l'entreprise) et le contrôle fragmenté, où les contrôles sont diversifiés selon les compétences de chaque département (les ouvriers d'un département reçoivent des instructions de différents départements concernant la qualité, le coût, les délais etc.)

Joan Woodward croise ces deux angles et définit ainsi quatre types de contrôles. Elle envisage ensuite trois types de technologies : la technologie de production unitaire ou par petits lots, la technologie de production en grandes séries et la technologie de production continue. L'étude de Woodward révèle qu'à chaque type de technologie correspond un type de contrôle:

- Le contrôle personnel et intégré est souvent rencontré dans les organisations à technologie unitaire et de petite taille ;

- 
- Le contrôle personnel et fragmenté est plutôt appliqué dans les organisations à technologie unitaire mais de taille plus grande ;
  - Le contrôle impersonnel et fragmenté correspond généralement aux organisations à technologies de grandes séries ;
  - Le contrôle impersonnel et intégré est généralement appliqué dans les organisations aux technologies continues.

L'auteur conclut alors que la théorie de la contingence signifie qu'à des structures diverses et variées peuvent correspondre des modes d'organisation divers et variés.

L'interaction stratégie-structure quant à elle est développée par Chandler (1962) qui démontre que les modes organisationnels dépendent en amont de la stratégie et que le manager se doit de déterminer les choix structurels qui renforcent l'efficacité de la stratégie ;

Plusieurs chercheurs s'intéressent aux interactions culture-structure d'où leur regroupement en deux courants : l'approche interculturelle développée par Hofstede (2003) et la culture interne de l'entreprise comme déterminant de la structure prônée par Ouchi et Wilkins (1985). Mintzberg (2003) présente une synthèse des facteurs qui ont une influence sur les caractéristiques d'une organisation :

- L'âge de l'organisation: plus elle est âgée, plus le comportement est formalisé ;
- la taille de l'organisation: plus elle est grande, plus la structure est élaborée ;
- Le système technique (plus ou moins sophistiqué, automatisé) ;
- L'environnement (dynamique, complexité etc.) ;
- Les relations de pouvoir (centralisé/décentralisé).

En définitive, les contraintes du contexte agissent sur l'organisation et l'organisation réagit à ces contraintes. Elle est capable de concevoir et de développer des modes de structuration spécifiques en fonction de l'environnement dans lequel elle opère. Il n'y a donc pas de solution optimale et universelle.

Voici les idées maîtresses qui découlent de la littérature :

- les organisations sont des systèmes ouverts qui ont besoin d'être soigneusement administrés si on veut répondre aux besoins internes, les équilibrer et les adapter à l'environnement et à ses modifications,
- Il n'existe pas une seule façon d'organiser le travail. Tout dépend du type de tâche ou du type d'environnement auquel on a affaire,

---

• Les dirigeants doivent opérer les bons ajustements entre les diverses composantes internes et le contexte dans lequel évolue l'organisation.

### **I.2.3-Facteurs structurels comme déterminants du SIC**

L'objectif est de mettre en évidence les liens entre les facteurs structurels primaires et secondaires et le SIC des PME.

#### **▪ Taille, Age et système d'information comptable**

Plusieurs recherches empiriques considèrent la taille de l'entreprise comme une variable susceptible d'influencer le comportement des dirigeants face aux choix comptables. Selon Chapellier et Mohammed (2010), la taille est un élément explicatif des pratiques comptables. Il mesure ce facteur par le nombre d'employés qui constituent la PME. A la fin de ses travaux il souligne l'existence d'un lien entre la taille des PME syriennes et la complexité de leur SIC. En effet, comme le souligne si bien Stepnewski et al. (2010), la complexité des systèmes de données comptables et l'utilisation de ces données par les dirigeants de PME augmentent au fur et à mesure que la taille ces entreprises augmentent. Egalement, les résultats de Affes et Chabchoub (2006) montrent, d'une manière statistiquement significative que les entreprises de taille moyenne disposent d'un SIC plus complexe que celles des entreprises de petite taille et encore plus complexe que les entreprises de très petite taille. Ngongang (2006) retient comme mesure de la taille des PME, le nombre d'employés et distingue la très petite entreprise (TPE), la petite entreprise (PE) et la moyenne entreprise. Il arrive également à la conclusion suivant laquelle, la production et le niveau d'utilisation de l'information comptable dans la PME augmentent avec sa taille.

Pour sa part, Lavigne (2002) démontre qu'une PME qui présente un grand nombre d'employés prend le soin de choisir des conventions comptables autres que les règles fiscales de manière à refléter le mieux possible sa rentabilité et sa situation financière. Ces résultats sont conformes avec ceux des travaux de Lavigne et St Pierre (2002). En plus, ces derniers trouvent une relation significative entre le recours pour une PME à l'audit et le taille de celle-ci. Considérant les pratiques de comptabilité de gestion et le niveau d'informatisation du SIC, Lavigne et St Pierre (2002) arrivent à la conclusion suivant laquelle, les PME disposant de SIC plus complexes sont de taille moyenne supérieure.

Par ailleurs, l'étude menée par Lavigne (1996) démontre l'influence de la taille des PME sur l'offre d'information comptable. Il ajoute que la taille des PME constitue un déterminant majeur des pratiques de comptabilité générale. Enfin, concernant la taille, Chapellier et

---

Mohammed (2010) montrent dans leur étude que le degré de complexité du SIC augmente quand la taille des PME augmente. De son côté, Bajan-Banaszak (1993) affirme que plus la taille de l'entreprise est grande, plus les outils de gestion sont diversifiés et compliqués. Il souligne que les comptabilités orientées gestion sont plus fréquentes que les outils de gestion proprement dits dans les plus petites structures.

En ce qui concerne l'âge de l'entreprise, il constitue une caractéristique organisationnelle de base selon Stepnewski et al. (2010). Ces auteurs en s'inspirant des travaux de Holmes et Nicholls (1988) affirment que l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les PME âgées de moins de 5 ans disposent le plus souvent de SIC plus détaillés que les PME de plus de 10 ans. La conclusion des travaux de Stepnewski et al. (2010) précise l'existence d'un lien significatif entre l'âge de l'entreprise et le système d'information comptable des PME tunisiennes.

Ngongang (2006) dans son étude met en évidence un lien significatif entre l'âge de l'entreprise et respectivement le niveau d'informatisation de la comptabilité, la fréquence de production des informations comptables et la fréquence d'utilisation des informations comptables. Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette variable, l'auteur distingue les PME de moins de 10 ans de celles de plus de 10 ans. Concernant le niveau d'informatisation, il se mesure par l'utilisation de l'ordinateur dans le service comptable. En somme, l'auteur à travers le test d'inférence du khi deux arrive à la conclusion selon laquelle, le niveau de production et d'utilisation de l'information comptable augmente avec l'âge de la PME.

▪ **Forme juridique des entreprises et système d'information comptable**

S'agissant de la forme juridique des PME, Ngongang (2006) l'intègre dans son étude comme un facteur de contingence structurelle. Pour ce faire, il identifie les sociétés de personnes, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés anonymes (SA). Dans la présentation de ses résultats, l'auteur met en évidence un lien significatif entre la forme juridique des PME, le niveau d'informatisation du SIC, la fréquence de production des informations comptables et enfin la fréquence d'utilisation de ces informations.

▪ **Endettement et Système d'information comptable**

Dans les PME, étant donné que les financements sont essentiellement bancaires, Perez et al. (2005) pensent que les documents comptables sont établis de façon à satisfaire aux exigences des analystes financiers des établissements bancaires concernés (flux de trésorerie prévisionnels, ratio d'endettement etc.). Plusieurs études confirment l'association entre pratique comptable et endettement bancaires.

---

L'étude de Lavigne (2002) montre que la préparation du budget de caisse, considérée comme une caractéristique des SIC des PME, n'est pas indépendante du pourcentage d'endettement bancaire. En effet, les tests statistiques montrent que les PME qui préparent les budgets de caisse présentent un pourcentage d'endettement bancaire supérieur à ceux qui ne pratiquent pas les budgets de caisse. Ce résultat est en accord avec l'étude menée par Lavigne et St Pierre (2002) sur l'association entre le SIC des PME et leur performance financière qui met en évidence que les PME dont l'indice d'importance du SIC est fort présentent un endettement bancaire supérieur à la moyenne. En somme, selon Lavigne et St-Pierre (2002), les PME endettées disposent d'un SIC plus complexe que les PME non endettées. En effet, pour ces auteurs, les PME disposant de SIC plus complexes accordent davantage d'importance à leur SIC pour favoriser la performance financière et organisationnelle de leur entreprise. Dans ce sens et de manière statistiquement significative, les PME dont l'indice d'importance du SIC est fort présentent un endettement bancaire supérieur à la moyenne.

- **Structure de propriété, type de contrôle et SIC**

Concernant la structure de propriété, les résultats de Lavigne (2002) mettent en évidence que les dirigeants de PME qui optent pour une diffusion large d'informations dans leurs entreprises ont en moyenne peu d'actions détenues par les membres de la famille du dirigeant. Ces résultats mettent alors en exergue deux notions : la première est celle de la répartition du capital au sein de l'organisation, et la seconde est le type de contrôle exercé à savoir le contrôle familial ou le contrôle non familial.

Les tests effectués par Affes et Chabchoub (2006) montrent que le système d'information comptable dépend significativement de la structure de propriété de l'entreprise. En effet, pour ces auteurs, les entreprises qui ont un ou plusieurs associés ne faisant pas partie de la famille du dirigeant qui disposent de SIC plus complexes que celles ayant une structure familiale. Ce résultat peut également trouver son fondement dans le fait que la présence d'actionnaires ne faisant pas partie de la famille du dirigeant crée des situations d'agence et d'asymétrie de l'information où le SIC constitue un outil potentiel de surveillance.

Les résultats de l'étude de Lavigne et St Pierre (2002) confirment l'effet de l'actionnariat familial, et soulignent que la présence d'actionnaires ne faisant pas partie de la famille du dirigeant incite une plus grande formalisation dans la préparation des données financières dans le but de résoudre les problèmes d'agence et d'asymétrie d'information, ainsi le SIC apparaît comme un outil de surveillance. De plus pour ces auteurs, les PME qui ont le plus recours à l'audit présentent en moyenne un actionnariat familial minoritaire. Ces résultats confirment ceux de Stepnewski et al. (2010) selon lesquels « plus la structure de propriété est

---

familiale, plus l'information est centralisée ». En effet, ces auteurs distinguent la propriété familiale de la propriété non familiale. De plus Lavigne (2002) pose que, le degré de complexité du SIC augmente lorsqu'un ou plusieurs actionnaires non apparentés détiennent une partie du capital de l'entreprise.

## **SECTION II-FACTEURS HUMAINS ET SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE : FONDEMENTS THEORIQUES**

Afin de déterminer le lien existant entre les facteurs humains et le SIC, il apparaît opportun dans cette section de présenter les ancrages théoriques permettant d'établir une relation entre ces deux variables d'une part et les caractéristiques des autres acteurs comptables

### **II.1-Influence des facteurs humains sur le SIC des PME**

Il convient ici de présenter les ancrages théoriques et les facteurs humains comme déterminants du système d'information comptable

#### **II.1.1- Ancrages théoriques**

Plusieurs théories permettent de justifier l'intégration d'autres acteurs dans l'analyse du SIC des entreprises. Même si la théorie de la contingence comportementale permet principalement de justifier cette relation, on peut y intégrer la théorie d'agence.

- **La théorie de la contingence comportementale**

En théorie des organisations, le facteur de contingence est un concept qui a été développé par Lawrence et Lorsch (1969) qui ont montré que plus l'environnement est stable, plus les entreprises ont tendance à évoluer avec une structure formalisée, et inversement. L'analyse était basée sur l'étude du lien entre degré de stabilité de l'environnement et structure (Mintzberg, 2003).

Une des propositions centrales de l'école de la contingence, est que les facteurs environnementaux rendraient contingents les structures de l'organisation. Ainsi, contrairement au taylorisme qui s'engage dans la recherche normative de la bonne organisation, Mintzberg, le principal représentant de l'école de la contingence, affirme que la structure de l'organisation est liée à la nature de l'environnement, bien qu'elle ne le soit pas de manière mécanique ou déterministe. La structure dépend également des buts que se fixent les dirigeants (Mintzberg, 2003). Dès lors, les mécanismes régulateurs internes d'une organisation doivent être aussi variés que l'environnement avec lequel elle doit composer.

---

Une des principales limites de la théorie de la contingence relevée dans la littérature est que le comportement stratégique des acteurs, leur autonomie y est délaissée au profit d'une analyse orientée vers le groupe. En d'autres termes, elles ne permettent pas de comprendre comment les acteurs peuvent être à la fois ceux qui construisent le système, lui assurent une certaine permanence, et lui permettent d'évoluer (Lavigne et St Pierre, 2002 ; Chapellier, 2003 ; Ngongang, 2006). Selon Chapellier et Mohammed (2010) les facteurs structurels seuls ne permettent pas d'expliquer la complexité du SIC des PME. C'est pourquoi, la littérature propose de dépasser la théorie structurelle en intégrant des facteurs humains. En effet, les dirigeants-proprétaires jouent un rôle crucial dans les PME. Ils se situent au centre du système d'information, de décision et de contrôle de l'entreprise. La diversité des profils de dirigeants représente un élément caractéristique de l'univers de la PME (Julien et Marchesnay, 1996). De ce fait, leurs caractéristiques pourraient avoir un impact significatif sur la sophistication du SIC et à ce titre, méritent d'être analysées.

La littérature sur le thème montre en outre que, dans le contexte de la PME, d'autres acteurs que le dirigeant peuvent jouer un rôle important et influencer les pratiques comptables notamment les professionnels comptables (Chapellier, 2003). C'est pourquoi nous avons intégré dans le modèle des variables relatives à ces acteurs essentiels, la mission du comptable salarié d'une part, et le degré d'implication de l'expert-comptable dans la gestion de la PME d'autre part.

▪ **La théorie de l'agence pour l'étude de la PME**

Sur la base des conclusions de l'étude de Berle et Means (1932) présentées par Basly (2006), la théorie de l'agence repose sur la séparation entre la propriété et le management. Le conflit d'intérêts dû à cette séparation est formalisé par un problème de principal-agent. Il se traduit par le fait que le propriétaire abandonne ses prérogatives sur la direction de l'affaire et délègue son pouvoir à un manager professionnel qui doit, à priori, agir dans le sens des intérêts de ce propriétaire.

La parenté modère ainsi l'intérêt personnel et les conflits qu'elle peut causer car elle se traduit par la loyauté et l'engagement vis-à-vis de la famille et l'entreprise (Basly, 2006). Pour Fama et Jensen (1983), la gestion familiale réduit les coûts d'agence car les droits de propriété sont détenus par des agents dont les relations spéciales avec d'autres agents de décision permettent la maîtrise des problèmes d'agence sans la séparation entre les décisions de gestion et de contrôle.

L'entreprise familiale serait donc particulière : les mêmes acteurs jouent à la fois le rôle de l'actionnaire et le rôle du dirigeant. Ainsi, les conflits d'agence seraient quasi absents puisque

---

les propriétaires, étant en même temps dirigeants, maximisent la valeur de l'entreprise, objectif coïncidant avec leurs intérêts personnels. Il existerait en conséquence, un alignement naturel des intérêts des managers et des propriétaires quant aux opportunités de croissance et au risque (Lafontaine, 1999). Dans ce sens la décision de doter leur entreprise de SIC complexe revient au dirigeant qui est le seul juge de l'opportunité de cette décision. Toutes les entreprises familiales ne sont pas contrôlées totalement par la famille. Il existe des cas de partage de propriété. Deux conséquences de la cohabitation entre dirigeant-propriétaire et actionnaires sont à mentionner (Basly, 2006) :

- La première conséquence est relative aux objectifs des parties partageant la propriété. Les propriétaires extérieurs, seraient favorables à la croissance risquée et donc d'un SIC complexe car ils bénéficient de l'augmentation de la valeur actionnariale. Les propriétaires contrôlant une PME privée définissent, à l'inverse, leurs valeurs en termes d'utilité, et sont ainsi prêts à supporter des risques en adéquation avec leurs préférences pour certains objectifs. Ces objectifs incluent non seulement les avantages financiers et non financiers, mais également l'utilité que procure la capacité d'exercice de l'autorité, de définition de la stratégie et le choix des investissements. Il est donc question pour cette catégorie d'accepter un niveau de complexité du SIC élevé si elle le juge utile.

- Deuxièmement, cette situation inciterait les propriétaires internes à agir librement au détriment des intérêts et des capitaux des propriétaires extérieurs et favoriserait la consommation des investissements. En effet, si le propriétaire-dirigeant cède des parts sociales à des personnes externes, un changement dans ses incitations aura lieu, selon la théorie de l'agence, et entraînera la baisse de la valeur de l'entreprise. Parce que les propriétaires internes ne sont intéressés que par les avantages qu'ils vont percevoir, ils seraient encouragés à agir d'une manière opportuniste et à prendre des décisions qui favorisent leurs intérêts au détriment de ceux des actionnaires extérieurs (Fama et Jensen, 1983). Il est donc question pour cette catégorie de dirigeants d'accepter un niveau de complexité du SIC élevé s'ils y ont intérêt. À partir de son enquête, Lacombe-Saboly (1994) cité par Lavigne (1998) montre que les dirigeants qui ne participent pas au capital de leur société ont manifestement une attitude comptable plus active que les dirigeants actionnaires, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. Toutefois, ce chercheur fait remarquer le lien entre la fréquence des dirigeants non-propriétaires et la taille élevée des entreprises. Selon lui, ces résultats illustrent la théorie de l'agence : la séparation des fonctions propriété et décision place le dirigeant (agent) et le Propriétaire principal dans une situation d'asymétrie de l'information. « Le dirigeant

---

(producteur comptable) pourra utiliser les indicateurs comptables de manière à favoriser ses propres intérêts et à se signaler comme un bon dirigeant ».

En définitive, l'application de la théorie de l'agence permet, avec toutes les réserves et critiques que l'on peut trouver au sein de la littérature, de poser les principes d'analyse suivants : l'entreprise familiale montre une absence d'antagonisme d'intérêts, en conséquence, la coalition à la tête de l'entreprise, en l'occurrence les propriétaires familiaux, a toutes les chances d'imposer sa vision et ses choix de gouvernement.

### **II.1.2-Facteurs humains comme déterminants du SIC**

Après avoir identifié les différents profils de dirigeant et leurs relations avec le SIC des PME, nous présentons l'effet des caractéristiques des dirigeants sur leurs SIC.

#### **▪ Les différentes notions de profil du dirigeant**

Chapellier et De Mongolfier (1995) ont mis l'accent sur l'importance du profil du dirigeant en analysant les relations entre les pratiques comptables et certaines caractéristiques des dirigeants de PME à savoir : l'âge, l'expérience, la formation et les préférences en matière d'information. Dans son étude, Chapellier (1997) établit un lien entre le profil du dirigeant et les pratiques de comptabilité de gestion. Trois profils de dirigeants de PME apparaissent : les managers ambitieux, les débutants incertains et les conservateurs anciens. L'auteur fait ensuite émerger trois catégories de liens entre ces profils et les pratiques de comptabilité de gestion :

- Entre le profil des dirigeants et les types de pratiques comptables de gestion : les deux tiers des « conservateurs anciens » ont des pratiques « faibles ou très faibles », une légère majorité des « débutants incertains » et une grande majorité des « managers ambitieux » ont des pratiques de comptabilité de gestion « fortes ou très fortes ».

- Entre le profil des dirigeants et la complexité des systèmes de comptabilité de gestion (SCDG) : Les « managers ambitieux » disposent de données comptables plus diverses, plus détaillées et élaborées plus fréquemment que les « conservateurs anciens ». Les « débutants incertains » disposent de SDCG de complexité hétérogène.

- Quant à l'utilisation des différentes techniques comptables, aucune relation significative n'apparaît entre le profil du dirigeant et les pratiques de comptabilité générale, de comptabilité analytique et d'analyse du risque. En revanche, de telles relations existent entre le profil du dirigeant et les autres types de techniques comptables envisagées. Les « managers ambitieux » ont, pour la plupart, des pratiques plus complexes que les « conservateurs ambitieux » en matière de contrôle de gestion, de gestion budgétaire, d'analyse de rentabilité, d'élaboration de tableau de bord.

---

Notons également à toutes fins utiles que, le profil du dirigeant au travers de son niveau de formation, son âge, son expérience, est considéré comme une variable exogène par plusieurs auteurs qui présentent l'importance de cette variable dans la détermination des modalités d'organisation du SIC (Paradas et Torrès, 1996). D'après Bel et Rosanvallon(1990) cités par Paradas et Torrès, 1996, par exemple, la nature des politiques engagées est fortement liée à la personnalité du dirigeant et à son niveau de formation. En accord avec notre étude, Chapellier et De Mongolfier (1995) ont mis l'accent sur l'importance du profil du dirigeant en analysant les relations entre les pratiques comptables et certaines caractéristiques des dirigeant des PME, à savoir : son niveau, son type de formation, son expérience et son âge. D'autre caractéristiques peuvent évidemment être considérées, mais compte tenu de la spécificité de notre étude, et même s'il n'y a pas souvent, dans la PME, de dissociation entre la propriété et la gestion (Lavigne et St Pierre, 2002), la participation du dirigeant au capital mérite certainement une attention particulière.

- **Le niveau et le type de formation du dirigeant**

Nous présenterons une revue de littérature empirique matérialisant l'effet respectif du niveau et du type de formation du dirigeant sur le SIC des PME.

- **Le niveau de formation du dirigeant**

Plusieurs auteurs ont étudié l'impact du niveau de formation des dirigeants de PME sur les caractéristiques du SIC (Chapellier et Mohammed, 2010 ; Ngongang, 2008 ; Lavigne, 1998). Les résultats de Lavigne (1998) montrent que le dirigeant qui a une formation universitaire n'aligne pas les conventions comptables sur les dispositions fiscales. De plus, Stepniewski et al. (2010) en adoptant la méthode des équations structurelles montrent qu'il existe un lien significatif entre le niveau de formation du dirigeant et la complexité du SIC des PME. Allant également dans le même sens, Chapellier et Mohammed (2010) démontrent que les dirigeants de PME disposant d'un SIC fortement complexe ont un niveau de formation Bac + 4 ou plus. Les résultats de l'étude de Affès et Chabchoub (2006) concernant l'impact du niveau de la formation du dirigeant sur le SIC relèvent que la complexité du SIC augmente lorsque le niveau de formation du dirigeant est élevé. Dans l'analyse du profil du dirigeant, Lavigne (1998) conclut que les dirigeants autodidactes apparaissent à la fois plus centralisateurs et ils associent moins le comptable interne à la décision. Le chercheur précise en plus que le dirigeant non-actionnaire se différencie des autres car il fait moins souvent appel à un expert-comptable et son service comptable est plus fréquemment à activités larges c'est-à-dire que le service comptable est étendu et couvre des aspects de contrôle de gestion et

---

de calcul des coûts. L'étude de Holmes et Des Nicholls (1988) met en avant que les dirigeants possédant un niveau de formation élevé, de type gestion ou ayant participé à des stages de formation disposent, le plus souvent de systèmes de données comptables plus complexes. De leur côté, les résultats de Lacombe-Saboly repris par Lavigne (1998) montrent que parmi les filiales, celles dont le dirigeant a une formation d'une part supérieure mais pas de type gestion, et d'autre part autodidacte ont recours respectivement à un audit contractuel ou des missions diverses et à des missions plus traditionnelles.

- **Le type de formation du dirigeant**

Plusieurs auteurs s'intéressent au type de formation du dirigeant comme une variable de contingence comportementale (Stepniewski et al, 2010 ; Ngongang, 2006 ; Chapellier, 1997). Cette revue de la littérature présente généralement le type de formation suivie par le dirigeant en deux catégories : les dirigeants gestionnaires et les dirigeants non gestionnaires. Même si Chapellier et Mohammed (2010) ne montrent aucun lien significatif entre le type de formation (gestionnaire ou non gestionnaire) et le degré de complexité du SIC, ce résultat ne concorde pas avec celui de Ngongang (2006) qui conclut que le type de formation du dirigeant est un facteur déterminant aussi bien du SIC que des pratiques comptables dans les PME. Dans leur étude, Affes et Chabchoub (2006) concluent qu'il existe un lien significatif entre la nature de la formation du dirigeant et les pratiques comptables des PME. Ainsi pour ces auteurs, les dirigeants qui ont une formation en comptabilité, en finance et/ou en gestion disposent d'un SIC plus complexe que les autres. Toutefois, selon Chapellier (1997) le lien entre les caractéristiques du SIC et le type de formation du dirigeant pourrait conduire à une sorte de «normalisation par la formation» dans la mesure où les dirigeants ayant reçu une formation de type gestionnaire disposent, le plus souvent, de SIC plus complexes et utilisent plus les données comptables que les dirigeants ayant reçu une formation de type non gestionnaire.

- **L'expérience du dirigeant et sa participation au capital**

Dans ce paragraphe, nous présentons une revue de littérature relevant les effets respectifs

De l'expérience du dirigeant et de la participation de ce dernier au capital sur le SIC des PME.

- **L'expérience du dirigeant**

---

Selon Chapellier (2010) les résultats des différentes recherches réalisées sur l'association entre l'expérience du dirigeant et la complexité du SIC sont « mitigées ». Si Stepniewski et al. (2010) relèvent que le degré d'utilisation des données comptables par les dirigeants de PME augmente avec l'expérience, d'autres en revanche, ne trouvent aucune relation entre le degré d'utilisation et l'expérience de l'utilisateur à l'instar de Ngongang (2006). D'autres enfin, mettent en évidence une relation inverse. En effet, pour ces derniers, plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, plus il consomme moins d'informations et par la suite il utilise moins de données comptables de gestion (Nadeau et Alii, 1988). De l'avis de Affes et Chabchoub (2006), l'étude de l'impact de l'expérience du dirigeant sur le SIC montre que les dirigeants de moins de cinq années d'expérience disposent d'un SIC plus complexe que ceux ayant entre cinq et dix années d'expérience et encore plus que ceux ayant une expérience supérieure à dix années. Holmes et Nicolls(1988) expliquent cette relation par le fait que les dirigeants récemment installés tentent de combler leur manque d'expérience en élaborant un SIC plus complexe.

- **La participation du dirigeant au capital**

A partir d'une enquête de Lacombe-Saboly relayée par Lavigne (1998), il est démontré que les dirigeants qui ne participent pas au capital de leur société ont manifestement une attitude comptable plus active que les dirigeants actionnaires, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. De plus, d'après cette enquête, les résultats illustrent la théorie d'agence : la séparation des fonctions de propriété et de décision place le dirigeant (agent) et le propriétaire principal dans une situation d'asymétrie de l'information. Le dirigeant (producteur de l'information comptable) pourra utiliser les indicateurs comptables de manière à favoriser ses propres intérêts et à se signaler comme un bon dirigeant. L'approche subjective (contingence comportementale) selon Stepniewski et al. (2010) avance que les caractéristiques comportementales propres à chacun des acteurs sont susceptibles d'influencer les pratiques comptables des entreprises. Ngongang et Kadouamai (2008) ajoutent que ces caractéristiques peuvent également influencer la structure et le fonctionnement des organisations. Il faut préciser que cette approche vient compléter l'approche objective en intégrant l'acteur, centre d'intérêt et objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le SIC des PME. Néanmoins, il convient d'associer immédiatement la PME (personne morale) à son représentant, à savoir une personne physique, qui est l'interlocuteur réel de toutes les parties prenantes (*shareholders et stakeholders*). « Il est certain qu'une PME peut avoir plusieurs types de propriétaires-dirigeants [...]. Il importe donc de faire une distinction

---

entre un propriétaire-dirigeant de PME et un entrepreneur » (Filion, 2000). En effet, c'est au moment de la création ou de la reprise de l'organisation que peuvent se fondre les deux acteurs, tandis qu'une fois passée cette période, seul l'innovateur, le détecteur d'opportunités de l'activité demeurent un entrepreneur (Richomme et Andria, 2010). En conformité avec notre étude, Nkakleu (2002) montre une relation entre la taille de l'entreprise et le désir de délégation du dirigeant. En effet, l'auteur montre que la petite entreprise se caractérise par l'autorité personnelle et la moyenne entreprise par la consultation.

Ainsi, le propriétaire dirigeant joue le rôle de « superviseur » et ne dispose pas toujours des compétences et du temps nécessaires pour assurer une gestion efficace de l'entreprise. Il doit s'entourer alors des collaborateurs qui sont des cadres possédant des compétences spécifiques (Godener 1998 cité par Nkakleu, 2002), d'où l'intérêt dans les développements qui suivent d'analyser l'importance des autres acteurs comptable.

## **II.2-Caractéristiques des autres acteurs comptables**

Il s'agit du comptable salarié et de l'expert-comptable et leur implication au sein de l'entreprise.

### **II.2.1- Caractéristiques du comptable salarié**

Le principal déterminant direct de l'organisation comptable et financière des PME ayant participé à l'enquête par questionnaire de Lavigne (2002) est la mission du comptable interne.

Il est vraisemblable selon cet auteur, qu'une PME ayant confié au comptable interne une mission de type « gestion » plutôt que « comptable », ait une organisation comptable et financière plus internalisée et informatisée. Ce facteur de contingence comportementale est aussi associé à l'offre d'information comptable par les PME (Lavigne, 2002). Les résultats des travaux d'Affes et Chabchoub (2006) ne montrent pas de relations significatives entre la complexité du SIC et la nature et le type de formation du comptable interne. En revanche, ils relèvent un impact significatif du suivi de cours et/ou de stages de formation par le personnel comptable de l'entreprise sur la complexité du SIC. Ces résultats permettent d'affirmer que ce ne sont pas les caractéristiques de la formation initiale du comptable interne qui déterminent les pratiques comptables dans les PME mais plutôt l'entretien et le suivi de cette formation. Ajoutons que Lavigne (1998) relève une relation significative entre la mission des comptables salariés et la complexité des systèmes de données comptables. Toutefois, l'interprétation de cette relation nécessite selon l'auteur, la prise en compte d'associations entre cette mission et

---

à la fois, les types de PME et de dirigeants. A l'égard des caractéristiques de la formation des comptables salariés, Chappelier (1997) montre une relation statistiquement significative entre la formation professionnelle et la complexité des systèmes de données comptables. Toutefois, il est apparu que la participation des comptables salariés à des stages est liée à la fois au niveau de leur formation et à celui des dirigeants. De plus, le niveau et le type de formation des comptables salariés sont liés à la mission de ces derniers.

### **II.2.2-Implication de l'expert-comptable**

Selon Lavigne (1998), dans le cas d'une majorité de PME, le comptable externe (expert-comptable) contribue au moins partiellement à la préparation des états financiers, notamment par la présentation des comptes. Jouant ainsi un rôle d'acteur comptable, ses caractéristiques influencent potentiellement les objectifs des états financiers des PME. Toutefois, on peut s'attendre à ce que les experts comptables jouent un rôle important en ce qui concerne la crédibilité de l'information comptable véhiculée par les PME. Aussi, les études empiriques confirment l'existence du recours à différents niveaux d'implication des experts comptables par les PME. Plus particulièrement, la recherche de Falk et al. (1976) met en évidence que les banquiers encouragent fréquemment la vérification des états financiers PME. Aussi, précisent Nair et Rittenberg (1983) le niveau d'implication de ces derniers dépend notamment de l'existence ou non d'un emprunt bancaire. Toutefois, dans ses travaux, Lavigne (1996) pose une problématique opportune à savoir répondre « au préjugé selon lequel les états financiers des PME, à tout le moins celles de petite taille, ne sont utiles qu'à rendre compte aux autorités fiscales ». Pour répondre à cette préoccupation, l'auteur s'interroge sur le rôle et le niveau d'implication de l'expert-comptable dans la PME. Pour ce faire, il distingue trois niveaux d'implication des experts comptables conformément à la « nature de leur mission ». Il s'agit donc : d'une mission de compilation, d'une mission d'examen et d'une mission de vérification. Cette étude conclut que, les PME qui utilisent les règles fiscales et ont recours à un faible niveau d'implication des experts comptables ont un chiffre d'affaire et un total de l'actif plus petits. Lavigne (1996) précise également qu'un niveau élevé d'implication des experts comptables à l'égard des états financiers occasionne vraisemblablement des coûts directs plus importants pour les PME.

L'étude réalisée par Chappelier (1996) révèle que le degré d'implication du comptable externe est significativement associé aux pratiques comptables du responsable de la PME, les dirigeants assistés d'experts comptables impliqués en matière de gestion utilisent plus fréquemment et plus intensément les informations comptables que les autres. L'implication de

---

l'expert-comptable en matière de gestion répond donc à un besoin du dirigeant de PME. C'est alors à l'expert-comptable de savoir les identifier et de montrer aux dirigeants l'apport potentiel de valeur qu'il est susceptible de générer. Egalement, dans ses travaux menés en 1997, Chapellier relève une relation significative entre le degré d'implication du comptable externe et la complexité des systèmes de données comptables. Finalement, l'étude de Martin et al. (1988) montre que la nature de la mission des experts comptables dans les états financiers des PME est influencée par les préférences et les exigences des banquiers.

L'objectif étant de présenter l'approche théorique matérialisant le lien entre les facteurs humains et le SIC des PME a été rendu possible avec l'analyse des théories matérialisant ce lien avant la présentation des différents résultats empiriques.

Arrivé au terme du premier chapitre, l'objectif visant à présenter le cadre théorique matérialisant l'influence des facteurs structurels et humains sur la qualité du SIC des PME a été rendu possible avec l'analyse des théories justifiant cette influence et la présentation des différents résultats empiriques.

---

## **CHAPITRE 2 : CADRE REGLEMENTAIRE COMPTABLE AU SEIN DES PME CAMEROUNAISES.**

Le système d'information comptable permet de réunir la comptabilité financière et la comptabilité de gestion. Il est caractérisé par les pratiques comptables, étant le premier système d'information de toute entreprise. Il semble ainsi être l'un des premiers atouts pour la performance des entreprises. Les PME de par leur structure devraient ainsi avoir des pratiques comptables de base (production des données et utilisation des informations) à savoir un bon système d'information comptable pour ainsi remplir les conditions d'efficacité et d'efficience. Dans ce chapitre, nous mettrons en lumière l'évolution historique du droit comptable en Afrique noire francophone puis nous montrerons l'importance du SIC au sein des entreprises en le présentant comme un outil de contrôle et de gestion.

### **SECTION I- EVOLUTION HISTORIQUE DU DROIT COMPTABLE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE**

Il s'agit de mettre l'accent sur les principales spécificités du système comptable OHADA (SYSCOHADA) mais avant de faire un historique du droit comptable en Afrique de façon générale et au Cameroun en particulier.

#### **I.1- Avant et pendant les indépendances des pays de l'Afrique noire francophone**

De la période coloniale jusqu'aux premières années d'indépendance (années 1960), la normalisation comptable des pays de l'Afrique Noire Francophone est essentiellement celle héritée des colonisateurs. Il s'agit plus particulièrement des plans comptables français de 1947 et de 1957 pour les pays colonisés par la France. Ces plans comptables qui apparaissaient nécessaires, et même indispensables à cette époque, se sont avérés inadaptés aux réalités africaines par la suite, à cause de plusieurs facteurs, clairement énoncés comme suit: une économie essentiellement industrielle et de services pour la France, une économie agricole et minière pour l'Afrique. Les populations concernées n'étaient pas les mêmes, n'avaient pas les mêmes modes de vie, les mêmes coutumes professionnelles, le même niveau de formation. (Guyon, 2004).

#### **I.2- Apres les indépendances des pays de l'Afrique noire francophone**

Après l'accès aux indépendances par les pays africains, l'inadéquation entre les plans comptables utilisés et les réalités africaines a été constatée rapidement, à cause de plusieurs

---

facteurs liés aux spécificités socio-économiques. Les pays de l'Afrique Noire Francophone ont alors immédiatement exprimé le besoin de disposer d'un plan comptable qui leur soit propre. C'est dans cet ordre d'idées que le premier plan comptable propre aux pays africains fut adopté, dans le cadre de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM). Son adoption a eu lieu à Yaoundé, au Cameroun, en janvier 1970 et a été dénommé « Plan Comptable OCAM ». Il convient toutefois de dire que ce plan comptable dit africain était largement inspiré des plans comptables français cités plus haut.

Malheureusement, dans les années 1980, l'OCAM a été fragilisée suite à des problèmes de course au leadership entre certains pays membres (Sawadogo et Sere, 2002). Ces problèmes ont ainsi entraîné sa dissolution en 1985. Suite à cette dissolution, certains pays, et plus particulièrement ceux de l'Afrique de l'Ouest ont procédé à l'adoption de plans comptables nationaux. Les pays de l'Afrique Centrale parmi lesquels le Cameroun ont adopté un plan comptable sous régional, dans le cadre de l'Union Douanière des États de l'Afrique Centrale (UDEAC). Ce plan a été dénommé « Plan comptable OCAM-UDEAC » (Elad, 1996; Causse, 2002). Ce plan est resté en vigueur jusqu'à l'adoption du nouveau système comptable OHADA, inspiré du modèle français de 1982, dont il est largement inspiré (Sawadogo et Sere, 2002).

### **I.3-Nécessaire évolution vers le système comptable OHADA**

Les phénomènes de la mondialisation, de la globalisation et de la libération économique entraînent les pays en voie développement et surtout ceux de l'Afrique, à subir une marginalisation économique qui perdure (Sawadogo et Sere, 2002). Un des moyens de défense et d'épanouissement pour les pays africains, dans ce contexte mondial de turbulences, est l'union des forces. Ainsi, la nécessité d'une intégration économique régionale s'est progressivement installée et ancrée dans les préoccupations de l'heure; cette intégration économique est vue comme la seule issue permettant aux pays africains de faire face efficacement à un monde changeant et à une concurrence économique grandissante. Mais, il s'avère que cette intégration se heurte à des différences importantes en matière de droits et règlements relatifs aux affaires, ces derniers étant la base même d'une intégration économique possible. D'ailleurs, un des constats établis à la fin des années 1980 était que les investisseurs se détournaient de l'Afrique essentiellement pour deux raisons: premièrement, le cadre juridique qui ne sécurise pas les investissements et deuxièmement, le fait que l'information financière soit produite dans un langage incompréhensible par les investisseurs (Sawadogo et Sere, 2002). Le plan comptable OCAM, qui était jusqu'à lors utilisé par le Cameroun, ne

---

comprenait pas un cadre conceptuel bien établi. Comme son nom l'indique, c'était juste une sorte de plan de comptes avec des numéros des comptes, des règles des écritures comptables et des états financiers constitués uniquement du bilan et du tableau des soldes caractéristiques de gestion dont l'approche de conception et d'établissement correspondait à la notion de la valeur historique des biens. Les investisseurs ou les actionnaires n'y trouvaient donc pas leur compte en matière d'informations comptables et financières attendues de par l'absence de l'état des flux de trésorerie et d'un état annexé bien structuré. Sur le plan comptable et financier, les documents comptables et financiers constituent le moyen privilégié de communication entre les différents acteurs économiques. Les informations comptables et financières sont au centre de toutes les affaires; elles sont aussi au centre du droit ou de la normalisation comptable. La place importante qu'occupent les marchés de capitaux de nos jours dans le financement des entreprises, impose une certaine exigence quant à la qualité et à la quantité d'informations comptables et financières à publier par les entreprises, afin de satisfaire les besoins des investisseurs (Faulkner, Hughes et Jarvis, 1993). Cet impératif informationnel a conduit le monde entier à viser une harmonisation et adéquation des normes comptables aux normes dites internationalement reconnues, en vue, entre autres objectifs, de rendre accessibles et fiables les états financiers publiés par les entreprises. De ce fait, même si la situation ne semble pas être la même en Afrique, cette nouvelle exigence, issue des évolutions économiques mondiales, confronte une fois de plus les pays africains à des problèmes de marginalisation et d'inadéquation entre leurs réalités socio-économiques et le niveau avancé des pays développés du monde.

L'ensemble de ces motifs et contraintes a amené les pays africains à penser à une harmonisation de toutes les branches de droit liées aux affaires; d'où la création de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Il s'agissait pour les pays concernés de créer un cadre juridique simple, moderne et adapté à la conduite des affaires, essentiel au développement économique et social du continent africain dans son ensemble. Ce projet a d'ailleurs eu un grand appui des investisseurs, qui se heurtaient pour chaque pays à un droit disparate et parfois confus. Le Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique a été signé le 17 octobre 1993 à Port Louis en Île Maurice. Ce traité a été signé par 16 États parties et a pris effet le 18 septembre 1995 (Bell Bell, 2002). Conçue initialement pour les pays de la zone franc, l'OHADA est désormais ouverte à tout État africain membre ou non de l'Union Africaine. L'un des objectifs importants de l'OHADA, et le plus essentiel, est l'amélioration du climat d'investissement (Mbaye, 2004). Les actes uniformes, dont celui concernant le droit comptable, sont d'application directe dans tous les

---

États membres et se substituent aux législations préexistantes dans la mesure où ces dernières sont contraires à celles des actes uniformes OHADA (Paillusseau, 2004). L'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation des comptabilités des entreprises des États parties (AUOHC) a été adopté le 24 mars 2000 à Yaoundé au Cameroun. Les entreprises des États parties sont ainsi passées au SYSCOHADA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour les comptes personnels, et le janvier 2002 pour les comptes consolidés et combinés. Les objectifs assignés au nouveau système comptable, à savoir la modernisation et l'uniformisation des normes comptables, la connaissance plus approfondie du secteur productif et l'unicité des états financiers, font de ce dernier une très grande innovation, comparativement à l'ancien plan comptable OCAM dont l'objectif était beaucoup plus d'ordre fiscal. (Journal Officiel de l'OHADA).

## **SECTION II- SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE COMME OUTIL DE GESTION ET DE CONTROLE**

L'objectif d'un SIC est de répondre aux nombreuses obligations des entreprises, mais aussi de mettre en place les instruments de gestion, nécessaires au pilotage et au management stratégique des entreprises.

Avant de présenter le rôle que joue le système d'information comptable dans une entreprise, nous nous efforcerons de ressortir d'une part, la spécificité de gestion des PME camerounaises, ensuite les capacités requises pour la mise en place d'un système d'information comptable efficace, et enfin montrer la place qu'occupe un SIC au sein d'une entreprise.

### **II.1- spécificités de gestions et manquements des PME Camerounaises**

Avant de parler de gestion des PME, il importe d'abord de passer en revue le cadre d'évolution de ces entreprises. Le secteur informel constitue l'ensemble des unités économiques qui ne sont pas enregistrées par l'administration et qui fondent leurs activités sur les techniques plus ou moins traditionnelles, offrant l'auto emploi pour la survie des agents concernés (Nzemen M., 1993).

La PME évoluant dans ce sens se caractérise par la main d'œuvre intensive à faible coût, mauvais emplacement des unités de production, le prix est fixé par la demande, le revenu unitaire bas, la facilité d'accès sur le marché, la faiblesse du capital et du niveau d'investissement, le caractère familial, la main d'œuvre peu qualifiée, la variété des domaines d'activités...

---

Diriger une PME, « toujours été et demeure un art. Les plus talentueux réunissent les meilleurs chances les habiles d'entre eux réussissent » d'après Mauge P et Meheut B(1987). Les qualités du dirigeant de PME (imagination, initiative, perspicacité, volonté et courage) influencent considérablement la réussite de son entreprise.

Par ailleurs, la plupart des dirigeants de PME camerounaises sont propriétaires dirigeants et la majorité de ces entreprises sont des entreprises familiales. Dou leur appartenance au secteur informel. Les dirigeants jouissent d'une grande autonomie décisionnelles et par conséquence, influencent la gestion des PME (Chambon G, 1986). En outre, la PME camerounaise puise ses forces dans sa souplesse d'adaptation. Cependant, elle ne peut prospérer que par la maîtrise d'un minimum de méthodes de gestion qui éclairent ses choix et mettent en garde contre les risques de plus en plus nombreux qui l'entourent. Elle est donc appelée à maîtriser les méthodes de gestion qui lui sont propres, présentant la simplicité et la facilité de mise en œuvre. Elle est appelée à gérer ses activités (production ou commerciale), son personnel, ses clients, sa trésorerie, ses comptes...

La PME doit avoir une orientation future relevant d'une démarche particulière qui consiste à analyser son environnement, et ses potentiels (force et faiblesse). Suite à cette analyse elle est amenée à prendre des décisions qui engagent durablement son avenir dans un contexte mouvant.

Ces décisions découlent des informations qu'elle a pu réunir. Et la qualité de ces décisions dépend aussi de la fiabilité de ces informations. Or, les informations dont dispose la PME sont le plus souvent le produit ou le sous-produit de la comptabilité. Dou l'ultime nécessité de se doter d'un système d'information comptable efficace. C'est d'ailleurs sur cette logique que repose l'efficacité de la PME japonaise (CHABOZ, 1986).

Par contre, la prise de conscience de la nécessité d'un bon SIC est à l'état embryonnaire dans notre contexte. Pour la plupart des dirigeants des entreprises camerounaises, la comptabilité est certes un instrument qui peut faire autre chose que le calcul de l'impôt. Mais concrètement, cette nouvelle perception ne se manifeste pas, puisque la tenue de la comptabilité n'est pas assez régulière. Ces entreprises se trompent dans leur calcul des résultats puisque les charges intermédiaires ne sont pas souvent prises en compte. Elles rencontrent aussi beaucoup de difficultés quant à la gestion des encaissements et des décaissements, elles ne parviennent pas également à maîtriser leurs stocks ; elles ne parviennent pas encore totalement à éviter la suspicion fiscale.

---

## **II.2- Les prérequis de la mise en place d'un SIC efficace dans une entreprise**

### **II.2.1- les capacités requises**

Un SIC ne peut jouer son rôle que s'il est convenablement appliqué. Sa bonne implication implique sa conformité aux normes comptables. Ce qui exige des capacités tant matérielles qu'intellectuelles. Pour que le système comptable OHADA soit d'application effective, les entreprises doivent se munir de matériels appropriés (logiciels adaptés, matériels informatiques,...). Il faut aussi un personnel suffisant en nombre et en qualification, pour être en mesure de bien manipuler ces dispositions. D'où la nécessité des séminaires de formation du personnel comptable pour l'adaptation au système. Les travaux comptables sont des travaux intellectuels qui ne peuvent être confiés qu'à un technicien confirmé, ayant parfaitement maîtrisé les règles de la comptabilité.

Être technicien de la comptabilité pour prendre en charge la comptabilité d'une entreprise est une bonne chose. Avoir encore une culture intellectuelle dans les autres domaines aussi, permet d'avoir des horizons considérablement élargis, est encore meilleure. De plus dans notre recherche sur le SIC des PME, il ressort que ces entreprises rencontrent beaucoup de difficultés dans leur travaux comptables, ces difficultés sont liées aux insuffisances qui sont tant d'ordre matériel qu'intellectuel. Ainsi pour mettre en place un dispositif comptable efficace capable de prendre en compte toutes les lacunes comptables (conformément au système comptable OHADA) il faut tenir compte de tous ces facteurs cités.

### **II.2.2- La place du SIC dans l'entreprise**

Dans toute entreprise le SIC est place au carrefour. Le chargé de la comptabilité reçoit des informations de base de tous les postes puis les analyse et les codifie. Enfin, il les synthétise et les rend « exploitables » et « parlantes » par ses utilisateurs.

Le SIC intervient dans la gestion des entreprises à trois stades :

D'abord, grâce à la description précise et fidèle qu'elle donne des exercices passés, la mise sur pieds des plans d'action rationnels. La planification qui n'a pas pour base la comptabilité, serait condamnée à n'être qu'une vue de l'esprit. (AFPAPC, 1965)

Ensuite il intervient périodiquement tout au long de l'exercice. Elle permet de contrôler la réalisation du programme, de sortir les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé. L'analyse de ces écarts permet à son tour de redéfinir la gestion sans attendre la fin de l'exercice.

---

Enfin, il intervient à la fin de l'exercice. Il permet grâce aux documents de synthèse qu'elle élabore, de faire des analyses diverses telles que, l'analyse de la structure, l'analyse financière, l'analyse de la rentabilité...

### **II.3- Les principales fonctions du système d'information comptable**

Le SIC assume deux grandes fonctions : la fonction d'aide au contrôle et la fonction d'aide à la gestion

#### **II.3.1- la fonction d'aide au contrôle**

Le SIC est l'un des instruments qui permettent à un serviteur de rendre compte à son maître de ce qu'il fait, et donc à celui-ci de le contrôler. Le droit de contrôle reconnu aux associés se justifie à la fois par leur capacité d'apporteurs des capitaux, et par leur faculté de bénéficier des dividendes à la fin de chaque exercice. Ce contrôle s'exerce par l'assemblée générale, par les sanctions des fautes de gestion des dirigeants suivant les dispositions légales. Ce contrôle est possible grâce à des informations que ces actionnaires doivent posséder, et parmi ces informations les informations comptables.

Ce contrôle peut être défini en matière de la comptabilité comme le choix et la mise en œuvre des méthodes, ainsi que des moyens matériels et humains adaptés au cas de l'entreprise, qui soit à même de venir sans retard, les différentes irrégularités possibles. Ces irrégularités peuvent être d'erreurs ou de fautes. Les erreurs sont causées par omission (non enregistrement d'opérations comptables) ou de doubles emplois (double enregistrement d'une opération) de négligence. Pour les fraudes, c'est par exemple la comptabilité créative qui est à la une et qui facilite les manipulations diverses non légales.

#### **II.3.2-Fonction d'aide à la gestion**

Le SIC peut être un instrument par lequel on rend compte (COLASSE, 1997). Il est aussi l'historique de l'entreprise, toute opération en aval est enregistrée. Il permet également la détermination du résultat de l'entreprise et de sa valeur. C'est un outil de mesure de l'indicateur de sa performance économique. Ainsi elle permet aux actionnaires non seulement de contrôler l'activité de leurs dirigeants, mais aussi d'avoir la base de prise de décision d'affectation des bénéfices. Par ailleurs il fournit à tout moment des informations précises sur les activités et la situation patrimoniale de l'entreprise. Il reste donc une source essentielle d'information fiable permettant la prise de décision.

---

## **PARTIE 2 : DEMARCHE EMPIRIQUE DES ENJEUX DE L'INFLUENCE DES FACTEURS ORGANISATIONNELS SUR LA QUALITE DU SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE.**

Des recherches antérieures menées sur les PME ont mis en évidence un certain nombre de facteurs susceptibles d'influer sur leurs pratiques comptables. Certains auteurs, Holmes et Nicholls ( 1998), Chapellier ( 1994), Lavigne ( 2002), Lavigne et saint-pierre (2002), Ngongang (2006), Chapellier et Mohammed (2010), Lopez et Hiebl ( 2015) mettent l'accent sur le rôle joué par des éléments organisationnels tels que la taille, l'âge, le secteur d'activité, la forme juridique, le type de propriété et de l'actionnariat. D'autres en revanche, Julien et Marchesney (1988), Chapellier (1994), Lacombe-Saboly (1994) estiment qu'il faut dépasser ce cadre en y intégrant des éléments individuels propres à chacun des acteurs. Ces auteurs viendraient ainsi compléter l'approche organisationnelle en faisant la part belle à l'acteur, qui est un centre d'intérêt et un objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le SIC des PME.

Il semble évident que certains facteurs identifiés pour expliquer les différentes approches dans les pays développés ne sont pas tous pertinents dans une économie en développement, notamment en raison de la vétusté du système et des spécificités des organisations.

Afin de s'intéresser à l'influence des facteurs organisationnels sur le SIC, il convient de baliser le chemin entre ces concepts c'est le rôle de cette partie qui fait l'analyse empirique du lien qui existe entre ces facteurs et le SIC des PME de la ville de Yaoundé

---

## **CHAPITRE 3 : INVESTIGATION DE L'INFLUENCE DES FACTEURS ORGANISATIONNELS SUR LA QUALITE DU SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE**

L'examen de la littérature a mis en évidence que le SIC doit s'adapter à un ensemble facteurs structurels et humains [Chapellier et Mohammed(2010), Stepniewski et al. (2010), Ngongang(2006), Affes et Chabchoub(2006), Lavigne et St Pierre(2002), Bajan Banaszak(1993)]. Pour atteindre notre objectif, la première section présentera la méthodologie de l'étude des facteurs structurels afin de cerner la manière dont le modèle et les résultats de recherche ont été construits et validés. La deuxième section quant à elle sera axée sur celle des facteurs humains.

### **SECTION I- METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE L'INFLUENCE DES FACTEURS STRUCTURELS SUR LE SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Nous présentons dans cette section l'hypothèse et l'opérationnalisation des variables de même que les méthodes de traitement et d'analyse de données et la méthode de collecte des données.

#### **I.1- Hypothèses et mesure des variables**

Il s'agit dans ce paragraphe de rappeler l'hypothèse d'une part et de présenter les mesures des variables d'autre part.

##### **I.1.1- Hypothèse**

Il s'agit dans ce chapitre de tester l'hypothèse suivante :

**H1** - Les facteurs structurels ont un effet positif sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé.

De manière spécifique il s'agit de tester :

L'influence de la taille sur le SIC des PME de l'échantillon

(Chapellier et Mohammed, 2010 ; Stepniewski et al, 2010; Ngongang, 2006; Affes et Chabchoub, 2006 ; Lavigne et St Pierre, 2002 ; Bajan-Banaszak, 1993) ;

L'influence de la structure de propriété sur le degré de complexité du SIC des PME de

L'échantillon (Stepniewski et al, 2010 ; Affes et Chabchoub, 2006 ; Ngongang, 2006 ; Lavigne et St Pierre, 2002) ;

L'influence du niveau d'endettement des PME sur son degré de complexité du

---

SIC (Lavigne et St Pierre, 2002) ;

L'influence de l'âge de la PME sur son degré de complexité du SIC

(Stepniewski et al. 2010 ; Ngongang, 2006 ; Holmes S. et Nicholls D., 1988) ;

L'influence de forme juridique de la PME sur son degré de complexité du

SIC (Ngongang, 2006).

### **I.1.2- Mesure des variables**

La mesure des variables se fera doublement : d'abord les variables du SIC ensuite les variables de la contingence structurelle.

### **I.2- Méthode de collecte et d'analyse des données**

La réalisation de notre étude s'est faite dans la ville de Yaoundé. A cet effet, nous nous sommes servis d'une base de sondage obtenue auprès de la direction des PME au sein du MINPMEESA comportant une liste de PME. Pour des raisons financières et de respect du temps alloué à la recherche, nous avons travaillé sur un échantillon composé de 150 entreprises. Les informations ont été recueillies auprès des entreprises par questionnaires. Ces entreprises sont toutes implantées dans la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun. A la fin de notre phase d'enquête, nous avons recueilli 82 questionnaires exploitables, soit un taux de réponse de 54.67%.

Deux méthodes seront utilisées pour analyser nos données. La première descriptive regroupe les tris à plat et les tris croisés et permet de voir la distribution de chaque modalité d'une variable de l'échantillon et le test de corrélation de Pearson qui permet de mettre en évidence l'association entre les variables, la deuxième explicative faite par la régression logis qui permet de montrer l'influence des facteurs structurels organisationnels sur la complexité du SIC. Afin de parvenir à nos résultats, deux logiciels ont été utilisés : SPSS et STATA.

#### **I.2.1- Complexité du SIC**

La définition des instruments de mesure est une étape importante mais souvent très délicate Pour toute recherche. Afin de conserver la cohérence théorique avec les travaux antérieurs et de respecter les normes méthodologiques, il est important de rappeler préalablement au développement des échelles de mesure la définition de cette dernière : « il s'agit de classer les données étudiées et de quantifier le sens des concepts en tenant compte à la fois des considérations théoriques et empiriques » (Komarev, 2007).

Dans le cadre de notre mémoire, afin d'identifier les déterminants d'un SIC nous allons utiliser comme indique les instruments de mesure déjà développés amplement dans la

---

littérature à savoir : l'organisation du service comptable, la production des données comptables et l'utilisation des informations comptables.

### **I.2.2- Les facteurs structurels**

L'opérationnalisation des variables structurelles est basée d'une part sur l'adaptation d'échelles existantes dans la littérature et d'autre part sur le développement d'échelles *ad hoc* pour les besoins de notre étude. Plusieurs recherches empiriques ont été exploitées pour bâtir le questionnaire de cette étude et par là, permettre la mesure des facteurs structurels.

## **SECTION II- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DE L'ETUDE DE L'INFLUENCE DES FACTEURS HUMAINS SUR LE SIC DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE**

L'échantillon étant le même que le précédent, c'est-à-dire 82 PME, de même, les outils d'analyses étant identiques, cette section présente d'une part la deuxième hypothèse et d'autre part la mesure des variables humaines.

### **II.1- Hypothèse**

Il s'agit dans ce chapitre de tester l'hypothèse suivante :

H2 - Les facteurs humains ont un effet positif sur le SIC de la PME de la ville de Yaoundé.

De manière spécifique tester :

L'influence de la participation du dirigeant au capital sur le degré de complexité du SIC des PME (Lavigne, 2002 ; Lavigne et St Pierre, 2002) ;

L'influence du niveau de formation du dirigeant sur la complexité du SIC des PME (Stepniewski et al. 2010; Chapellier et Mohammed, 2010; Affes et Chabchoub, 2006; Ngongang, 2006);

L'influence du type de formation du dirigeant sur la complexité du SIC des PME (Ngongang, 2006 ; Affes et Chabchoub, 2006) ;

L'influence de l'expérience du dirigeant sur la complexité du SIC des PME (Stepniewski et al. 2010 ; Ngongang, 2006 ; Affes et Chabchoub, 2006) ;

L'influence de la mission du comptable salarié sur la complexité du SIC (Chapellier et Mohammed, 2010) ;

L'influence du niveau de formation du dirigeant sur la complexité du SIC des PME (Lavigne, 2002 ; Lavigne et St Pierre, 2002)

L'influence de l'implication de l'expert-comptable sur la complexité du SIC des

---

PME (Chapellier et Mohammed, 2010 ; Lavigne, 2002).

## **II.2-Mesure des facteurs humains**

L'opérationnalisation des facteurs humains est basée d'une part sur l'adaptation d'échelles existantes dans la littérature et d'autre part sur le développement d'échelles *ad hoc* pour les besoins de cette étude. Soulignons que les facteurs humains retenus peuvent être regroupés en deux catégories :

D'abord les facteurs qui dépendent des caractéristiques de dirigeant: son type et son niveau de formation, son expérience et sa participation au capital de l'entreprise.

Ensuite les facteurs qui dépendent des caractéristiques des autres acteurs comptables à savoir: le niveau de formation du comptable salarié et sa mission et enfin l'implication de l'expert-comptable.

---

## CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE L'INFLUENCE DES FACTEURS ORGANISATIONNELS SUR LA QUALITE DU SIC DES PME

### SECTION I- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans cette section il s'agit d'évaluer l'effet des facteurs structurels sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé. Pour atteindre cet objectif, nous utilisons l'analyse descriptive d'une part ensuite l'analyse explicative d'autre part.

#### I.1-Analyse descriptive

L'analyse descriptive comporte le tri à plat des variables de complémentarité du SIC et de variable structurelle puis le tri croisé entre ces deux variables.

##### I.1.1-Résultats du tri à plat

Nous présentons d'abord les statistiques relatives à la complexité du SIC puis celles relatives aux facteurs structurels.

- **La complexité du SIC**

Les réponses obtenues lors de notre étude de la part des entreprises, nous ont permis de dresser les caractéristiques de la complexité du SIC.

- ❖ **Analyse de l'organisation du service comptable.**

Les résultats issus de l'enquête sont consignés dans le tableau 1.

**Tableau 1: Statistiques de l'organisation du service comptable**

		Effectifs	Fréquence en %
Taille du service comptable	Moins de 5 employés	71	86,58
	Plus de 5 employés	11	13,52
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

Informatisation	Oui	66	80,5
	Non	16	19,5
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

D'une manière globale, nous constatons que la plus part des entreprises interrogées ont un service comptable de petite taille n'excédant pas 5 personnes (86,58%). Les entreprises dont cette taille dépasse 5 personnes ne représentent que 13,42%.

Concernant l'informatisation, les entreprises utilisent en très grande majorité l'informatique pour produire leurs données comptables (80,5%). Celles des entreprises qui ne le font pas ne représentent que 19,5% de notre échantillon.

#### ❖ Analyse de la production et de l'utilisation de l'information comptable

Les dirigeants et les comptables salariés ont été interrogés sur la production et l'utilisation de l'information comptable. Les résultats que nous avons obtenus sont présentés dans le tableau 2.

**Tableau 2: Appréciation de la production et de l'utilisation des informations comptables**

	Fréquence de production		Fréquence d'utilisation		Importance informations comptables	
	Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences
Faible	14	17,1	10	26,8	27	32,9
Moyenne	40	48,8	50	61	09	11
Forte	28	34,1	22	12,2	46	56,1
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

Le tableau ci-dessus nous permet de constater une certaine diversité dans les fréquences de production et d'utilisation des informations comptables, ainsi que dans l'intensité de leur utilisation. Le système d'information comptable est moyen en termes de fréquence de production d'informations (48,8%), et en termes de fréquence d'utilisation des

informations (61%). Quant à l'importance accordée aux informations comptables par le dirigeant, elle est forte (56,1%). S'agissant de la fréquence d'utilisation, 26,8% utilisent faiblement l'information comptable contre 12,2% qui le font fortement. Par rapport à l'importance qu'accorde le dirigeant aux informations comptables, elle est faible pour 32,9% d'entreprises et moyenne pour 11% d'entre elles.

▪ **Les facteurs structurels**

Nous distinguerons les facteurs structurels primaires des facteurs structurels secondaires.

S'agissant des facteurs structurels primaires (la taille, l'âge et la forme juridique de l'entreprise), les caractéristiques de notre échantillon contenues dans le tableau 3 sont les suivantes :

-La plupart des entreprises ont un effectif n'atteignant pas 50 employés.

En effet, 26,83% des entreprises interrogées sont de très petites entreprises (TPE), les petites entreprises (PE) représentent 57,32% et les moyennes entreprises (ME) quant à elles n'occupent qu'une part de 15,85% ;

-la forme juridique la plus faiblement représentée est la forme des entreprises individuelles (EI), avec une part s'élevant à 21,95%. Elle est immédiatement précédée des sociétés anonymes (SA) qui pèsent 24,39%. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) sont les plus représentées avec un pourcentage de 53,66% ;

-l'âge des entreprises interrogées est dans la plupart des cas inférieur à 10 ans. En effet, 67,07% des entreprises sont dans la tranche de 0 à 10 ans, tandis que les autres soit 32,93% ont plus de 10 ans d'âge.

**Tableau 3: Caractéristiques des facteurs structurels primaires**

		Effectifs	Fréquence en %
Taille de l'entreprise	1 à 9	22	26,83
	10 à 29	47	56,32
	30 à 50	13	15,85
Forme juridique	SARL	44	53,66
	SA	20	24,39
	EI	18	21,95

Age de l'entreprise	Moins de 10	55	67,07
	Plus de 10	27	32,93

	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>
--	--------------	-----------	------------

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

Par ailleurs, les informations données lors de notre étude à propos des facteurs structurels secondaires (niveau d'endettement et structure de propriété de l'entreprise) sont contenues dans le tableau 4 qui renseigne que :

-41, 5% des entreprises interrogées ont une dette considérable. Celles qui sont fortement endettées représentent un peu moins de 32% (31,7%), tandis que 26,8% correspondent aux entreprises dont la dette est faible.

-S'agissant de la structure de propriété, elle est majoritairement non familiale. En effet, 80,5% des entreprises ont une structure de propriété non familiale contre 19,5% d'entreprises familiales.

**Tableau 4: Caractéristiques des facteurs structurels secondaires**

		Effectifs	Fréquence en %
--	--	-----------	----------------

Niveau de l'endettement	Faible	32	26,8
	Considérable	34	41,5
	Fort	26	31,7

Structure de propriété	Familial	16	19,5
	Non familial	66	80,5

	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>
--	--------------	-----------	------------

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

## I.1.2- Résultats du tri croisé

Dans cette partie nous présentons l'analyse croisée des facteurs structurels avec les variables de complexité du SIC. Nous analysons d'une part les facteurs structurels et l'organisation du service comptable et d'autre part les facteurs structurels, la production et l'utilisation des informations comptables.

### ❖ Facteurs de structurels et organisation du service comptable

Les résultats présentés dans le tableau 5 nous donnent les informations suivantes :

-Concernant la taille du service comptable, pendant que 65, 52% d'entreprises dont cette taille est inférieure à 5 employés ont moins de 10 ans, 6,90% sont des moyennes entreprises et 15,52% sont des sociétés anonymes. Par ailleurs, toutes les entreprises ayant un service comptable de plus de 5 employés sont des moyennes entreprises. En outre, 87,93% d'entreprises ayant moins de 5 personnes au sein de leur service comptable sont des entreprises non familiales et 29,31% de ces entreprises sont faiblement endettées. Par contre, parmi les entreprises dont la taille du service comptable est supérieure à 5 employés, aucune n'est familiale et 55,56% d'entre elles sont considérablement endettées.

-S'agissant de l'informatisation, parmi les entreprises faisant recours à l'informatisation, 63,64% sont des sociétés à responsabilité limitée, 62,12% sont des petites entreprises et 39,39% ont plus de 10 ans. Pour les entreprises n'adhérant pas à l'informatisation du service comptable, 93,75% ont moins de 10 ans et 56,25% sont des entreprises individuelles.

**Tableau 5: Facteurs structurels et organisation du service comptable**

		Taille du service comptable		informatisation	
		Moins de 5 personnes N= 71	Plus de 5 personnes N= 11	Oui N= 66	Non N= 16
Facteurs structurels primaires	Age	65,52	66,67	39,39	93,75
	Taille	6,90	0	62,12	62,50
	Forme juridique	15,52	33,33	63,64	56,25
Facteurs structurels secondaires	Structure de propriété	87,93	0	89,39	56,25
	Endettement	29,31	55,56	24,24	6,25

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS.

## ❖ Facteurs structurels et fréquence de production et d'utilisation des

### Informations

Notre étude nous a permis de produire un ensemble de résultats dont la synthèse se trouve consignée dans le tableau 6.

**Tableau 6: Facteurs structurels et fréquence de production et d'utilisation des informations**

		Fréquence de production en %			Fréquence d'utilisation en %			Importance des informations en %		
		Faible N= 14	Moyenne N= 40	Fort N= 28	Faible N= 10	Moyenne N= 50	Fort N= 22	Faible N= 27	Moyenne N= 9	Fort N= 46
Facteurs structurels primaires	Taille	42,86	60	14,29	0	62	40	37,04	55,56	28,26
	Forme juridique	50	7,5	25	45,5	58	10	55,56	22,22	26,09
	Age	92,46	42,50	32,14	9,09	58	40	3,70	77,78	47,83
Facteurs structurels secondaires	Structure de propriété	42,46	2,5	75	50	4	70	37,04	33,33	93,48
	Endettement	57,14	42,5	39,29	13,64	16	20	48,15	11,11	34,78

**Source:** Auteur à partir du logiciel SPSS

L'analyse de ce tableau nous fait observer que :

-Selon la fréquence de production, 42, 86% des 14 entreprises qui produisent faiblement les données comptables ont un nombre d'employés compris entre 1 et 9 personnes. 7,5% des entreprises à moyen taux de production sont des entreprises individuelles et 42,50% de ces entreprises ont plus de 10 ans d'âge. 75% d'entreprises qui produisent à une forte fréquence les informations comptables ont une structure de propriété non familiale. Par contre, 57,14% d'entreprises qui produisent ces informations à une fréquence faible ont une dette considérable.

---

-S'agissant de la fréquence d'utilisation, tandis que 40% des entreprises qui utilisent fortement les données comptables sont d'âge supérieur à 10 ans, 45, 45% de celles qui les utilisent faiblement sont des sociétés à responsabilité limitée. Au sein de celles qui accordent une utilité moyenne à l'information comptable on dénombre 62% de petites entreprises. Parmi, les entreprises qui utilisent faiblement les informations comptables, 50% ont une structure de propriété familiale et 13,64% sont fortement endettées. Par contre, 70% des entreprises utilisant fortement ces informations ont une structure de propriété non familiale et 20% sont faiblement endettées.

-Concernant les entreprises où les dirigeants accordent une importance forte aux informations comptables, 28, 26% sont des moyennes entreprises, 26, 09% constituent des sociétés anonymes, 47,83% ont moins de 10 ans d'âge, 93,48% sont non familiales et dont 34,78% sont considérablement endettées.

En revanche, il est primordial de relever que l'analyse descriptive ne présente que la répartition statistique des différentes variables dans l'échantillon. Il est donc important de combiner à cette étude une analyse explicative.

#### ❖ **La relation facteur structurel et complexité du SIC**

L'analyse des données nous a permis de produire un ensemble de résultats dont la synthèse se trouve consignée dans le tableau 7.

A la lumière de ces résultats, nous constatons que la plupart des facteurs structurels présentent une relation avec le système d'information comptable des PME. Cette liaison est plus marquée en ce qui concerne la taille de l'entreprise où trois des éléments de la complexité du SIC à savoir l'importance de l'information (prob = 0,001), l'informatisation (prob = 0,000) et la taille du service comptable (prob = 0,000) y sont significativement corrélés à un seuil de 0,5%. Concernant l'âge de l'entreprise, il est tout d'abord lié statistiquement à la fréquence d'utilisation (prob = 0,021) et à l'importance de l'information (prob = 0,000) à un seuil de 0,5%, ensuite à l'informatisation (prob = 0,011) pour un seuil de 5%, enfin à la taille du service comptable (prob = 0,067) avec un seuil de 10%. Nous pouvons constater par ailleurs que la fréquence de production est le seul élément de la complexité du SIC qui ne présente pas de relation avec les facteurs structurels.

**Tableau 7: Relation facteurs structurels et complexité du SIC**

		Fréquence de production	Fréquence d'utilisation	Importance de l'information	Informatisation	Taille du service comptable
Taille de l'entreprise	Corrélation de pierson	-,069	-,208***	,354*	-,394*	,632*
	Sig. bilaterale	,537	,060	,001	,000	,000
Forme juridique	Corrélation de pierson	,052	,147	-,230**	,449*	-,044
	Sig. bilaterale	,641	,189	,037	,000	,726
Age de l'entreprise	Corrélation de pierson	-,127	-,254*	,475*	-,279**	,225***
	Sig. bilaterale	,257	,021	,000	,011	,067
Structure de l'entreprise	Corrélation de pierson	-,165	-,287**	,360*	-,456*	,135
	Sig. bilaterale	,138	,009	,001	,000	,278
Endettement	Corrélation de pierson	,039	-,331*	,368*	-,233**	,164
	Sig. bilaterale	,730	,002	,001	,035	,186

\*\*\* *significative à 10%* ; \*\* *significative à 5%* ; \* *significative à 0,5%*

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

---

## I.2- Analyse explicative

L'objectif de cette analyse est de mettre en évidence l'influence et le sens de l'influence des facteurs structurels sur la complexité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. Avant l'analyse des résultats, nous présentons le modèle de régression logit.

### I.2.1- Présentation du modèle

La mesure de l'influence des facteurs structurels sur la complexité du SIC se fera par une régression logit. Pour ce faire, nous appréhendons la complexité du SIC aux deux indicateurs présentant le plus d'association avec les facteurs structurels à savoir : informatisation du service comptable et l'importance accordée aux informations comptables. La régression logit peut être utilisée lorsque la variable à expliquer dite aussi variable dépendante peut prendre deux modalités (on parle de variable dichotomique) ou plus de deux modalités (on parle de variable polytomique). On observe les valeurs que prend  $Y$  sur un ensemble d'individus indicés par  $i, i = 1, \dots, I$ .  $I$  est la taille de l'échantillon.

Soit  $Z$  la variable latente sous-jacente au phénomène.

Le modèle postule une relation du type :

$$Z = Xb + u$$

Où  $X$  est un ensemble de variables dites exogènes ou explicatives, qui peuvent être des variables continues, des variables qualitatives etc. et  $u$  le terme d'erreur.

La probabilité que l'individu  $i$  soit dans l'état  $Y_i = 1$  est alors :

$$P_i = P [Y_i=1] = P [Z_i > 0]$$

$$= P [X_i\beta > u]$$

$$= F (X_i\beta)$$

$F$  = fonction de répartition de la loi logistique (modèle LOGIT), on a :

$$P [Y_i=1] = F (X_i\beta) = \frac{1}{1 + \exp^{-X_i\beta}}$$

Ce qui donne pour notre modélisation:

$$P (Y_i = 1) = F [\beta_0 + \beta_1 (\text{age}) + \beta_2 (\text{end}) + \beta_3 (\text{struc}) + \beta_4 (\text{eff1}) + \beta_5 (\text{eff2}) + \beta_6 (\text{jur1}) + \beta_7 (\text{jur2}) + \varepsilon_i]$$

$$P (Y_i = 2) = F [\beta'_0 + \beta'_1 (\text{age}) + \beta'_2 (\text{end}) + \beta'_3 (\text{struc}) + \beta'_4 (\text{eff1}) + \beta'_5 (\text{eff2}) + \beta'_6 (\text{jur1}) + \beta'_7 (\text{jur2}) + \varepsilon'_i]$$

---

Avec :

$Y_i$  : informatisation du service comptable (0=non, 1 = oui)

$Y_i'$  : intensité d'utilisation ou importance accordée aux informations comptables par le dirigeant (0 = faible, 1 = moyenne, 2 = forte)

F : fonction de répartition de la loi logistique

Age : l'âge de l'entreprise (moins de 10 ans =0 ; plus de 10ans = 1)

End : le niveau d'endettement (faible =0 ; considérable =1 ; fort = 2)

Struc : structure de propriété (familiale = 0 ; non familiale = 1)

eff1 : variable muette sur l'effectif de l'entreprise (1 si effectif appartient [1,9] ; 0 sinon)

eff2 : variable muette sur l'effectif de l'entreprise (1 si effectif appartient [10,29] ; 0 sinon)

jur1 : variable muette sur la forme juridique (1 si SARL ; 0 sinon)

jur2 : variable muette sur la forme juridique (1 si SA ; 0 sinon)

$\beta_0, \beta'_0$ : constantes de la régression ;  $\beta_1, \dots, \beta_7$  et  $\beta'_1, \dots, \beta'_7$  : paramètres à estimer.

$\varepsilon_i$  et  $\varepsilon'_i$ : terme d'erreur.

A proprement parler, les valeurs des coefficients des paramètres estimés en eux-mêmes n'ont pas d'intérêt dans une estimation logit, dans la mesure où « ils ne correspondent aux paramètres d'équation de la variable latente qu'à une constante multiplicative près » (Obiang-Ndong, 2006). La seule information réellement utilisable est donc le signe des paramètres, car ceux-ci donnent une indication sur le sens de l'influence que la variable associée a sur la probabilité que le système d'information comptable soit plus complexe ou pas.

Notre modèle présente deux régressions la première, informatisation et facteurs structurels où la variable dépendante (informatisation) est dichotomique (0 = non, 1 = oui) et la deuxième, intensité d'utilisation et facteurs de contingence structurelle où la variable dépendante (intensité d'utilisation) est polytomique ordonné (faible, moyenne, forte) et dans ce cas, on interprétera donc un coefficient  $\beta_j$  positif en disant que tout accroissement de  $X_j$  contribue à rendre plus probable les modalités les plus élevées de Y (qui est « tirée » vers le haut de la hiérarchie). Un coefficient négatif signifie *a contrario* que tout accroissement de  $X_j$  contribue à tirer Y vers ses modalités les plus faibles (Rous, 2007).

### **I.2.2- Résultats de la régression**

Le tableau 8 présente les résultats de la régression logit appliquée au modèle de notre recherche.

**Tableau 8: Résultats des régressions et Odds ratio**

<b>Informatisation et facteurs structurels</b>				
<b>Prob.&gt; khi 2 =0.0000</b>				
<b>Pseudo R2 =0.4771</b>				
Variables		Coefficients	Effets marginaux	Odds Ratio
<b>Age</b>	<10	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	2.5368**	0.0165	12.6398
<b>End</b>	Faible	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Fort	0.1102	0.0007	1.1166
<b>Struc</b>	Familiale	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non familiale	2.7840***	0.0181	16.1844
<b>eff1</b>	[1-9]	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	-17.0943***	-0.9993	3.77 <sup>e-08</sup>
<b>eff2</b>	[10-29]	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥30	-15.7728***	-0.8472	1.41 <sup>e-07</sup>
<b>jur1</b>	SARL	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Autre	1.3037*	0.0095	3.6832
<b>jur2</b>	SA	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Autre	-2.0785**	-0.0268	0.1251

<b>Intensité d'utilisation et facteurs structurels</b>				
<b>Prob &gt;khi 2</b>				
<b>= 0.0000</b>				
<b>Pseudo R2</b>				
<b>= 0.2512</b>				
Variables		Coefficients	Effets marginaux	Odds Ratio
<b>Age</b>	<10	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	2.3050***	0.0652	0.1293
<b>End</b>	Faible	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Fort	0.4059	0.0114	0.4956
<b>Struc</b>	Familiale	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non familiale	1.5130**	0.0428	0.1176
<b>eff1</b>	[1-9]	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	-16.0819***	-0.9993	0.3232
<b>eff2</b>	[10-29]	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥30	-16.1274***	-0.9669	0.1629
<b>jur1</b>	SARL	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Autre	-0.1329	-0.0037	1.2879
<b>jur2</b>	SA	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Autre	-0.7753	-0.0269	1.0337

\*, \*\*, \*\*\*représentent les seuils de significativité à 10%, 5% et 1%.

**Source :** Auteur à partir du logiciel STATA

#### ❖ Informatisation et facteur structurel

Le test d'ajustement global du modèle est satisfaisant (le pseudoR2 de Cragg et Uhler =0.4771) et prob.> khi2=0.0000.

De tous les facteurs structurels retenus dans notre étude seul le niveau d'endettement n'a d'influence significative sur le degré d'informatisation du service comptable (prob.=0.749>0.1).

A l'observation des signes des coefficients on relève que les variables muettes sur l'effectif ainsi que celle de la deuxième variable muette sur la forme juridique sont négativement corrélés au niveau d'informatisation du service comptable.

---

-L'interprétation des effets marginaux nous révèle l'importance des coefficients des variables muettes sur l'effectif. En effet, lorsque le nombre de salariés dépasse 9, la probabilité de la diminution du degré d'informatisation est de 0.9993. Aussi, quand le nombre d'employés dépasse le seuil de 29 la probabilité de baisse de l'informatisation est de 0.8472. Les Odds ratio révèle qu'il n'y a sensiblement pas de chance ( $3.77^{e-08}$ ) que l'accroissement de l'effectif par rapport à un effectif situé entre 1 et 9 employés entraîne une augmentation du degré d'informatisation du service comptable. Aussi, la chance est pratiquement nulle ( $1.41^{e07}$ ) lorsque le nombre d'employés dépasse le seuil de 29 que le degré d'informatisation du service comptable augmente. Ce résultat met en évidence que le niveau d'informatisation augmente lorsque les effectifs diminuent.

-Les effets marginaux nous renseignent que par rapport à une entreprise dont la structure de propriété est familiale, toute entreprise qui a une structure de propriété non familiale augmente le niveau d'informatisation du service comptable avec une probabilité de 0.0181, en plus la chance qu'une entreprise dont la structure de propriété est non familiale augmente le niveau d'informatisation du service comptable est 16.1844 plus grande qu'une entreprise familiale conformément aux odds ratio.

-Enfin, par rapport à une entreprise âgée de moins de 10 ans, toute augmentation de l'âge de l'entreprise entraîne l'accroissement du niveau d'informatisation du service comptable avec une probabilité de 0.0165, et la chance qu'une entreprise âgée de plus de 10 ans, augmente le niveau d'informatisation du service comptable est 12.6398 plus grande qu'une entreprise âgée de moins de 10 ans.

#### ❖ Intensité d'utilisation et facteurs structurels

Le test d'ajustement global du modèle est satisfaisant (le pseudoR2 de Cragg et Uhler = 0.2512) et  $\text{prob.} > \chi^2 = 0.0000$ .

Dans ce sens, les résultats de l'étude font apparaître que : Les variables significatives sont :

L'âge, la structure de propriété et la taille. Nous retenons que:

-Par rapport à une entreprise âgée de moins de 10 ans, tout accroissement de l'âge de l'entreprise influence positivement le niveau d'importance qu'accorde le dirigeant aux informations comptables avec une probabilité de 0.0652, et l'entreprise âgée de plus de 10 ans a 87.07% ( $1-0.1293$ ) de chance que le dirigeant augmente l'intensité d'utilisation des informations comptables par rapport à une entreprise âgée de moins de 10 ans. Par rapport à l'entreprise familiale, l'entreprise non familiale influence positivement le niveau d'importance qu'accorde le dirigeant aux informations comptable avec une probabilité de 0.0428 en plus, l'entreprise non familiale à 88.24% ( $1-0.1176$ ) de chance par rapport à

---

l'entreprise familiale que le dirigeant augmente l'intensité d'utilisation des informations comptable.

-A contrario, les groupes d'effectif 1 et 2 (c'est-à-dire la taille de l'entreprise) ont une influence négative sur l'intensité d'utilisation des informations comptables par le dirigeant.

Les effets marginaux montrent que l'accroissement du nombre d'employés (groupes d'effectif 1 et 2) et donc de la taille de l'entreprise a pour effet la diminution de l'intensité d'utilisation des informations comptables par le dirigeant pour une probabilité respective de 0.9993 et 0.9669. Les odds ratio révèlent que, la petite entreprise (effectif compris entre 10-29) a 67.68% de chance en moins par rapport à la micro entreprise (moins de 10 employés) que le dirigeant accroisse l'intensité d'utilisation des informations comptables d'une part, et que la moyenne entreprise (30-50employés) a 83.71% de chance en moins par rapport à la petite entreprise que le dirigeant accroisse l'intensité d'utilisation des informations comptables.

De façon générale, on observe que tous les coefficients des variables sont significatifs sauf : l'endettement pour les deux régressions et la forme juridique pour la régression sur l'intensité d'utilisation.

-Concernant la taille de l'entreprise, notons que les deux régressions mettent en évidence l'influence de la taille sur la complexité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. Ces résultats sont en opposition totale avec ceux de : Chapellier et Mohammed (2010), Stepniewski et al (2010), et Bajan-Banaszak (1993). Ainsi, conformément à nos résultats et au contexte de notre étude, nous pouvons dire que la taille de la PME n'a aucune influence positive sur les caractéristiques du SIC.

-S'agissant de la structure de propriété, les résultats obtenus sont en adéquation avec ceux des recherches menées par Stepniewski et al (2010) Affes et Chabchoub (2006), Ngongang (2006). En effet, lorsque la propriété est familiale, le dirigeant de l'entreprise a une préférence pour les informations orales (Ngongang, 2006) et gère l'entreprise de façon intuitive (Lavigne, 2002) tandis qu'une structure de propriété non familiale intègre un niveau satisfaisant de complémentarité du SIC en terme d'informatisation et d'intensité d'utilisation des informations comptables. Toutefois, il faut souligner que Chapellier et Mohammed (2010) ne trouvent aucun lien significatif entre la structure de propriété et la complexité du SIC.

-L'âge de l'entreprise enfin est un facteur qui présente une significativité positive avec la complémentarité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. Ce résultat corrobore les études réalisées par Stepniewski et al. (2010) et Holmes et Nicholls, (1988). Ainsi, l'augmentation de l'âge de l'entreprise entraîne un accroissement du niveau de complexité du SIC. Cependant,

---

soulignons qu’Affes et Chabchoub (2006) ne trouvent pas de significativité entre ces deux variables.

-Il est important de préciser enfin que tout comme les travaux réalisés par Chapellier et Mohammed (2010) Stepniewski et al. (2010), les résultats de notre étude ne présentent aucun lien entre le niveau d’endettement et la complémentarité des déterminants du SIC.

Si on peut avancer à ce niveau de notre mémoire que les facteurs structurels sont des déterminants de la complexité du SIC des PME, il faut souligner que la littérature [Stepniewski, et al. (2010), Ngongang et Kadouamai(2008)] présente d’autres facteurs liés aux caractéristiques des acteurs majeurs de la PME comme des déterminants potentiels du SIC des PME.

Pour résumer les différents cas obtenus dans l’analyse de l’influence des facteurs structurels sur le SIC on a le tableau 9 suivant :

**Tableau 9: Récapitulatif de l’influence des facteurs structurels sur le SIC**

<b>Facteurs structurels</b>	<b>Informatisation du service comptable</b>	<b>Importance accordée aux informations comptables</b>
<b>Age</b>	✓	✓
<b>Endettement</b>		
<b>Structure de propriété</b>	✓	✓
<b>Taille</b>	✓	✓
<b>Forme juridique</b>		

**Source :** Auteur à partir des résultats présentés

## **SECTION II- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS**

Dans cette section l’objectif est d’évaluer l’influence des facteurs humains sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé. Pour atteindre cet objectif, nous présenterons l’analyse descriptive ensuite l’analyse explicative.

### **II.1- Analyse descriptive**

Nous développons ici les résultats du tri à plat des variables humaines puis ceux du tri croisé entre ces variables et les variables de complémentarité du SIC.

---

### II.1.1-le tri à plat

La répartition statistique des variables humaines dans l'échantillon se présente doublement : d'abord le du profil du dirigeant ensuite les caractéristiques des autres acteurs comptables.

- **le profil du dirigeant**

Dans le cadre de notre analyse, les facteurs humains liés au profil du dirigeant sont : la participation au capital, l'expérience, le type de formation et le niveau d'étude. A cet effet, les caractéristiques de notre échantillon à travers ces variables sont contenues dans le tableau 10 dont l'analyse révèle:

-Concernant le type de formation du dirigeant, 54.90% de dirigeants n'ont pas une formation de gestionnaire,

-S'agissant de l'expérience, 75.60% de dirigeants ont une ancienneté de moins de 10 années à la tête de l'entreprise, contrairement à 24.40 % de dirigeant dont l'expérience dépasse 10 ans,

-Pour ce qui est de la participation du dirigeant au capital, une grande majorité de dirigeants des entreprises de l'échantillon déclarent participer au capital de leur entreprise (68.30%),

-Enfin, 42.70% des dirigeants ont un niveau de formation de second cycle universitaire, alors que seulement 7.30% de cette population a un niveau de 3ème cycle universitaire.

**Tableau 10: Description des caractéristiques du dirigeant**

		Effectifs	Fréquence en %
Type de formation du dirigeant	Gestionnaire	37	45,10
	Non gestionnaire	45	54,90
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>
Expérience du dirigeant	Moins de 10 ans	62	75,60
	Plus de 10 ans	20	24,40
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

Participation du dirigeant au capital	Oui	56	68,30
	Non	26	31,7
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>
Niveau de formation du dirigeant	Secondaire	17	20,70
	1 <sup>er</sup> cycle universitaire	24	29,30
	2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	35	42,70
	3 <sup>eme</sup> cycle universitaire	06	07,30
	<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

**Source :** De l'auteur à partir du logiciel SPSS

### II.1.2- Résultats du tri croisé

Nous présentons ici l'analyse croisée des variables humaines avec les variables du SIC. Nous analyserons d'une part les facteurs humains liés au profil du dirigeant et d'autre part les facteurs humains liés aux caractéristiques des autres acteurs comptables.

#### ❖ Profil du dirigeant et complexité du SIC

Profil du dirigeant et organisation du service comptable l'étude du profil du dirigeant par rapport à l'organisation du service comptable nous a fourni un ensemble d'informations qui sont consignées dans le tableau 11 suivant:

A l'analyse des données du tableau ci-dessus nous constatons que :

Concernant la taille du service comptable, 44,83% d'entreprises dont le nombre d'employés du service comptable est inférieur à 5 ont un dirigeant qui a un niveau d'étude de 2<sup>nd</sup> cycle universitaire, tandis que, 74.74% d'entreprises dont la taille du service comptable est inférieure à 5 employés présentent des dirigeants qui ont moins de 10 années d'expérience. Toutes les entreprises qui ont un effectif comptable de plus de 5 employés ont des dirigeants qui ont une formation de type gestionnaire. Enfin, 55,56% d'entreprises qui ont effectif du service comptable de plus de 5 personnes ont des dirigeants qui participent au capital de l'entreprise. S'agissant l'informatisation, 50% d'entreprises ayant optées pour l'informatisation de leur service comptable ont des dirigeants qui ont un diplôme de 2<sup>nd</sup> cycle universitaire, tandis que 81,25% d'entreprises n'ayant pas fait le choix d'un système

informatique pour leur service comptable ont des dirigeants qui n'ont pas une formation de type gestionnaire. 71,21% d'entreprises qui ont optées pour l'informatisation du service comptable ont des dirigeants qui ont une expérience inférieure à 10 ans et participent au capital de l'entreprise.

**Tableau 11: Association entre le profil du dirigeant et l'organisation de service comptable**

		Taille du service comptable		informatisation	
		Moins de 5 personnes N= 71	Plus de 5 personnes N= 11	Oui N= 66	Non N= 16
Caractéristiques Dun dirigeant	Niveau de formation	44,83	22,22	50	31,25
	Type de formation	43,10	0	51,52	81,25
	Expérience	74,14	44,44	71,21	6,25
	Participation au capital	25,86	55,56	28,79	56,25

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

❖ **Profil du dirigeant, production et utilisation des informations comptables**

Nous avons effectué l'analyse ici en insistant sur les fréquences de production et d'utilisation des informations, ainsi que sur l'intensité de l'utilisation de ces informations. Nous notons que 17,07% des entreprises ont une fréquence de production faible contre 34,14% qui ont une fréquence de production forte. Par contre par rapport à la fréquence d'utilisation, 12,19% ont une fréquence faible contre 26,82% qui ont une fréquence forte. Pour ce qui est de l'intensité d'utilisation 32,92% ont une intensité d'utilisation faible contre 56,09% d'intensité forte. Le tableau 12 nous permet d'apprécier à la fois l'utilisation et la production des informations.

**Tableau 12: Profil du dirigeant et production, utilisation des informations comptables**

		Fréquence de production en %			Fréquence d'utilisation en %			Importance des informations en %		
		Faible N=14	Moyenne N=40	Fort N=28	Faible N=10	Moyenne N=50	Fort N=22	Faible N=27	Moyenne N=9	Fort N=46
Caractéristiques du dirigeant	Niveau de formation	57,14	7,50	46,43	50	10	60	48,15	0	65,22
	Type de formation	78,57	50	50	77,27	46	50	85,19	44,44	63,04
	Expérience	92,86	32,50	21,43	9,09	74	50	0	66,67	36,96
	Formation	14,29	65	64,29	13,64	56	90	14,81	55,56	60,87

**Source:** Auteur à partir du logiciel SPSS

L'analyse des données du tableau ci-dessus nous permet de constater que :  
 Concernant la production des données comptables, 57,14% d'entreprises qui produisent faiblement les données comptables ont un dirigeant qui a un niveau d'étude secondaire tandis que 46,43% d'entreprise à fort production des données comptables ont un dirigeant qui a un niveau d'étude premier cycle universitaire. De plus, ces résultats montrent que, 78,57% d'entreprises qui produisent faiblement les données comptables n'ont pas de dirigeant ayant une formation de gestionnaire. Aussi 92,86% d'entreprises qui produisent faiblement les données comptables ont des dirigeants ayant une expérience de moins de 10 années à leur tête. Et enfin, 64,29% d'entreprises qui produisent fortement les données comptables ont un dirigeant qui participe au capital de l'entreprise.

S'agissant de la fréquence d'utilisation, tandis que 60% d'entreprises qui utilisent fortement les données comptables ont un dirigeant qui détient un niveau de formation de second cycle universitaire, 77,27% d'entreprises qui utilisent faiblement les données comptables ont des dirigeants qui ne détiennent pas une formation de type gestionnaire. Aussi seulement 9,09% d'entreprises qui utilisent faiblement les informations comptables ont des dirigeants ayant une expérience de plus de 10 ans. Enfin, 90% d'entreprises qui utilisent fortement les données comptables ont des dirigeants qui participent au capital de l'entreprise. Quant à l'intensité d'utilisation des données comptables, 65,22% d'entreprises dont les dirigeants accordent une forte importance aux informations comptables ont un niveau de formation de 2nd cycle universitaire. 85,19% d'entreprises dont les dirigeants accordent faiblement de l'importance aux informations comptables n'ont pas une formation de type gestionnaire, alors que tous les dirigeants qui utilisent faiblement les informations ont une expérience de moins de 10 ans à la tête d'une entreprise. Enfin, 60,87% d'entreprises dont les dirigeants accordent une faible importance aux informations comptables participent au capital de l'entreprise.

- **Autres acteurs comptables et SIC**

- ❖ **Autres acteurs comptables et organisation du service comptable**

L'étude des caractéristiques du comptable salarié et de l'implication de l'expert-comptable par rapport à l'organisation du service comptable nous a fournis un ensemble de données qui sont consignées dans le tableau 13.

**Tableau 13: Caractéristiques de comptable, de l'expert-comptable et l'organisation du service comptable**

		Taille du service comptable		informatisation	
		Moins de 5 personnes N= 71	Plus de 5 personnes N= 11	Oui N= 66	Non N= 16
Caractéristiques du comptable salaries	Niveau de formation	12,07	55,56	60,61	0
	Mission	6,90	0	93,94	100
Et implication de l'expert comptable	Implication	34,48	100	71,21	6,25

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

Concernant la taille du service comptable, 12,07% des entreprises qui ont un service comptable de taille inférieure à 5 possèdent un comptable ayant un niveau secondaire et 34,48% n'ont pas recours à un expert-comptable. Toutes les entreprises dont la taille du service comptable est supérieure à 5 ont recours à un expert-comptable et 55,56% d'entre elles ont un comptable du niveau second cycle universitaire ;

S'agissant de l'informatisation, elle constitue une réalité dans un grand nombre d'entreprises de notre échantillon (80,48%). Parmi les entreprises ayant optées pour l'informatisation, 60,61% ont un comptable du niveau du premier cycle universitaire, 93,94% confient à ces comptables des tâches de comptable et 71,21% ont recours à l'expert-comptable. Par contre, parmi les entreprises qui n'ont pas opté pour l'informatisation 6,25% ont recours à un expert-comptable et tous les comptables salariés ont une mission de contrôleur de gestion. A l'analyse des données du tableau ci-dessus nous constatons que : L'étude des caractéristiques du comptable salarié ainsi que l'implication de l'expert-comptable par rapport à la production et l'utilisation des données comptables nous a permis de produire les résultats consignés dans le tableau 14.

**Tableau 14: Caractéristiques du comptable, de l'expert-comptable et la production, l'utilisation des informations**

		Fréquence de production en %			Fréquence d'utilisation en %			Importance des informations en %		
		Faible N=14	Moyenne N=40	Fort N=28	Faible N=10	Moyenne N=50	Fort N=22	Faible N=27	Moyenne N=9	Fort N=46
Caractéristiques du comptable salariés	Niveau de formation	12,50	61,54	15	7,14	1061,36	0	38,89	100	42,22
Et implication de l'expert comptable	Mission	87,50	2,56	0	0	4,55	66,67	100	0	88,89
	Implication	92,86	35	17,86	4,55	66	20	14,81	11,11	67,39

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

---

L'analyse des données du tableau ci-dessus nous constatons que : Concernant la fréquence de production, 92,86% d'entreprises ayant recours à un expert-comptable produisent faiblement les données comptables. Parmi les entreprises produisant les données comptables à forte fréquence, 15% disposent d'un comptable salarié ayant le niveau du secondaire et aucun de ces comptables n'est contrôleur de gestion ; S'agissant de la fréquence d'utilisation, tandis que 66,67% des entreprises qui utilisent fortement l'information comptable ont un comptable salarié remplissant les missions de comptable, 7,14% de celles qui utilisent faiblement l'information ont un comptable ayant un niveau de second cycle universitaire. Parmi les entreprises qui utilisent moyennement l'information comptable, 66% ont recours à un expert-comptable, 4,55% ont des comptables remplissant à la fois les tâches de comptable et contrôleur de gestion, et 61,36% des comptables ont un niveau de premier cycle universitaire ; Quant à l'intensité d'utilisation des données comptables, 42,22% d'entreprise à forte intensité d'utilisation ont un comptable salarié se revendiquant du second cycle universitaire. 14,81% de celles à faible intensité d'utilisation n'ont pas recours à un expert-comptable, aucun comptable salarié appartenant aux entreprises à intensité d'utilisation moyenne des données comptables ne remplit la mission de contrôleur de gestion.

#### ❖ **La relation facteurs humains et système d'information comptables**

L'analyse des données nous a permis de produire un ensemble de résultats dont la synthèse se trouve consignée dans le tableau 15. L'analyse de ce tableau fait ressortir d'une manière globale que les facteurs humains sont corrélés dans la plus part des cas au SIC. Mais, cette liaison diffère d'une variable à l'autre. En effet, les variables ayant trait au niveau d'étude du dirigeant de l'entreprise semblent fortement liées au SIC. L'on constate par exemple que le niveau d'études du dirigeant est corrélé significativement à la fréquence de production (prob = 0,034) et à la taille du service comptable (prob = 0,007) à un seuil de 5%. Pour un seuil de 0,5% cette liaison devient significative avec la fréquence d'utilisation (prob = 0,000), l'importance de l'information comptable (prob = 0,000) et l'informatisation du système comptable (prob = 0,005).

Tandis que le rôle du comptable salarié n'agit qu'à des seuils respectifs de 5 et 10% sur la fréquence d'utilisation (prob = 0,014) et l'informatisation (prob = 0,074) respectivement, la participation du dirigeant au capital n'agit que sur l'importance que ce dernier accorde à l'information comptable (prob = 0,039) pour un seuil de significativité élevé à 5%. L'implication de l'expert-comptable dans l'activité de l'entreprise joue quant à elle à un taux de significativité de 10% sur la fréquence d'utilisation (prob = 0,099), l'importance accordée à l'information (prob = 0,075) et l'informatisation du système comptable (prob = 0,061).

**Tableau 15: Relation facteurs humains et SIC**

		Fréquence de production	Fréquence d'utilisation	Importance de l'information	Taille du service comptable	Informatisation
Niveau d'étude du dirigeant	Corrélation de pierson	-,234**	-,460*	,660*	,325**	-,306*
	Sig. bilaterale	,034	,000	,000	,007	,005
Type de formation du dirigeant	Corrélation de pierson	,165	,218**	-,440*	-,388*	,261**
	Sig. bilaterale	,138	,049	,000	,001	,018
Expérience du dirigeant	Corrélation de pierson	-,065	-,277**	,384*	,141	-,208***
	Sig. bilaterale	,563	,012	,000	,256	,061
Participation du dirigeant au capital	Corrélation de pierson	-,134	-,078	,229**	,141	,127
	Sig. bilaterale	,229	,487	,039	,256	,254
Niveau d'étude du comptable	Corrélation de pierson	-,034	-,340*	,600*	,249**	-,037
	Sig. bilaterale	,783	,005	,000	,043	,767
Rôle du comptable	Corrélation de pierson	-,019	-,300**	,187	-,109	,219***
	Sig. bilaterale	,877	,014	,129	,380	,074

Recours à un expert-comptable	Corrélation de pierson	-,024	-,184***	,198***	-,257**	-,208***
	Sig. bilateral	,831	,099	,075	,036	,061

\*\*\* *significative à 10%* ; \*\* *significative à 5%* ; \* *significative à 0,5%*

**Source :** Auteur à partir du logiciel SPSS

## II.2- Analyse explicative

L'objectif de cette analyse est de mettre en évidence l'influence et le sens de l'influence des facteurs humains sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé. Pour ce faire, nous présentons le modèle avant l'analyse des résultats.

### II.2.1- Présentation du modèle

Comme nous l'avons fait plus haut, nous réduisons le SIC aux deux caractéristiques présentant le plus d'association avec les facteurs humains à savoir : informatisation et importance accordée aux informations comptables. Pour ce faire, la vérification de l'hypothèse émise ci-dessus a été réalisée en ayant recours à la régression logit donc la spécification des équations est la suivante:

$$P(Y_i = 1) = F(\alpha_0 + \alpha_1(\text{partdir}) + \alpha_2(\text{typfordir}) + \alpha_3(\text{grexp}) + \alpha_4(\text{expcom}) + \alpha_5(\text{grnivdir1}) + \alpha_6(\text{grnivdir2}) + \alpha_7(\text{grnivdir3}) + \varepsilon_i)$$

$$P(Y'_i = 2) = \Phi(\alpha'_0 + \alpha'_1(\text{partdir}) + \alpha'_2(\text{typfordir}) + \alpha'_3(\text{grexp}) + \alpha'_4(\text{expcom}) + \alpha'_5(\text{grnivdir1}) + \alpha'_6(\text{grnivdir2}) + \alpha'_7(\text{grnivdir3}) + \varepsilon'_i)$$

Avec :

$Y_i$  = informatisation du service comptable (0 = non, 1 = oui)

$Y'_i$  : intensité d'utilisation ou importance accordée aux informations comptables par le dirigeant (0 = faible, 1 = moyenne, 2 = forte)

F : fonction de répartition de la loi logistique

partdir : participation du dirigeant au capital (non actionnaire = 0 ; actionnaire = 1)

typfordir : type de formation du dirigeant (non gestionnaire = 0 ; gestionnaire = 1)

grexp : expérience du dirigeant

expcom : implication de l'expert-comptable

grnivdir1 : variable muette sur le niveau d'étude de dirigeant secondaire

grnivdir2 : variable muette sur le niveau d'étude de dirigeant 1er cycle universitaire

grnivdir3 : variable muette sur le niveau d'étude de dirigeant 2nd cycle universitaire

$\alpha_0, \alpha'_0$ : constantes de la régression et  $\alpha_1, \alpha'_1, \alpha'_7$ : paramètres à estimer

$\varepsilon_i$  et  $\varepsilon'_i$ : termes d'erreurs

## II.2.2- Résultats de la régression

Le tableau 16 suivant présente les résultats de l'analyse de la régression logistique appliquée au modèle de notre recherche.

**Tableau 16: Résultats de la régression et odds ratio**

<b>Informatisation et facteurs humains</b>				
<b>Prob.&gt; khi 2 = 0.0000</b>				
<b>Pseudo R2 = 0.3897</b>				
Variables		Coefficients	Effets marginaux	Odds Ratio
Partdir	Actionnaire	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non actionnaire	-3.7683***	-0.0887	0.0230
Typfordir	Gestionnaire	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non gestionnaire	-3.1651***	-0.0745	0.0422
Grexp	< 10	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	-0.0514	-0.0012	0.9498
Expcom	Non	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Oui	2.2344	0.0526	9.3411
grnivdir1	≤ BAC	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC	-18.5123***	-0.9994	9.12 <sup>e-09</sup>
grnivdir2	≤ BAC+3	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC+3	-18.8467***	-0.9998	6.52 <sup>e-09</sup>
grnivdir3	≤ BAC+5	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC+5	-16.0565***	-0.9959	1.06 <sup>e-07</sup>

<b>Intensité d'utilisation et facteur humain</b>				
<b>Prob &gt;chi 2 = 0.0000</b>				
<b>Pseudo R2 =</b>				
Variables		Coefficients	Effets marginaux	Odds Ratio
Partdir	Actionnaire	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non actionnaire	-0.2285	-0.0187	0.5190
Typfordir	Gestionnaire	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Non gestionnaire	-1.3221**	-0.1086	1.2927
Grex	< 10	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	≥10	0.5795	0.0476	2.5111
Expcom	Non	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	Oui	0.0990	0.0990	0.0495
grnivdir1	≤ BAC	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC	-18.4951***	-0.9978	2.69 <sup>e-07</sup>
grnivdir2	≤ BAC+3	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC+3	-18.0950***	-0.9994	1.50 <sup>e-07</sup>
grnivdir3	≤ BAC+5	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>R</b>
	>BAC+5	-15.6291***	-0.9985	0.8040

\*, \*\*, \*\*\*représentent les seuils de significativité à 10%, 5% et 1%.

**Source :** Auteur à partir du logiciel STATA

#### ▪ Informatisation et facteurs humains

Comme nous l'avons dit auparavant, les valeurs numériques des paramètres estimés en eux-mêmes n'ont pas d'intérêt dans une estimation logit, seule les signes de ces paramètres sont utiles, car ceux-ci donnent une indication sur le sens de l'influence que la variable associée a sur la probabilité que le système d'information comptable soit plus complexe ou pas. Aussi notons que le modèle de régression retenu est globalement significatif car le pseudo R2 de Cragg et Uhler = 0.3897 et prob. >chi2 =0.0000.

Dans ce sens, les résultats nous renseignent que :

-Parmi les facteurs humains le niveau d'étude du dirigeant présente un intérêt particulier:

Premièrement par rapport à un niveau d'étude secondaire (niveau Bac), toute évolution du niveau d'étude du dirigeant entraîne une baisse d'informatisation du service comptable, avec

---

une amplitude de 0.9994, en plus un dirigeant qui à un niveau d'étude supérieur au secondaire (niveau BAC) à pratiquement 100% ( $1-9.12 \cdot 10^{-09}$ ) de chances en moins qu'un dirigeant ayant au plus le BAC d'augmenter le degré d'informatisation du service comptable (conformément à l'odd ratio).

Deuxièmement si le niveau du dirigeant est supérieur à Bac + 3 (premier cycle universitaire) la probabilité de baisse du degré d'informatisation est de 0.9998 et l'odd ratio donne l'information suivante : lorsque le niveau du dirigeant est supérieur à BAC + 3 (premier cycle universitaire) il n'a pratiquement pas de chance ( $6.52 \cdot 10^{-09}$ ) d'augmenter le degré d'informatisation du service comptable.

Troisièmement enfin, un dirigeant qui a un niveau de formation supérieur à BAC +5 n'a également pas de chance ( $1.06 \cdot 10^{-07}$ ) d'augmenter le degré d'informatisation du service comptable ;

-Aussi l'odds ratio relèvent qu'une entreprise dont la formation du dirigeant est de type gestionnaire a 95.78% ( $1-0.0422$ ) de chances en moins qu'une entreprise dont un dirigeant a une formation de type non gestionnaire d'augmenter le degré d'informatisation du service comptable et conformément à l'effet marginal, par rapport à une entreprise dont la formation du dirigeant est de type non gestionnaire, une entreprise dont un dirigeant a une formation de type gestionnaire a pour effet la diminution du degré d'informatisation avec une probabilité de 0.0745

-En Somme, les coefficients significatifs des variables de contingence comportementale évoluent à l'inverse du niveau de complexité du SIC. Il s'agit du niveau d'étude du dirigeant, du type de formation du dirigeant et la participation du dirigeant au capital.

#### ▪ **Intensité d'utilisation et facteurs humains**

Concernant l'intensité d'utilisation des informations comptables par le dirigeant, le modèle logit présente une significativité globale satisfaisante dans la mesure où, le pseudo R2 de Cragg et Uhler = 0.3573 et prob. > khi2 = 0.0000. Les résultats de la régression laissent apparaître que :

-Seul le type de formation du dirigeant et le niveau d'étude de ce dernier présentent une significativité avec l'intensité d'utilisation des informations comptables par le dirigeant.

-Ces variables (niveau d'étude et type de formation du dirigeant) sont négativement corrélés à l'intensité d'utilisation des informations comptables. En effet, pendant que les effets marginaux montrent que, tout accroissement du niveau d'étude du dirigeant par rapport au niveau d'étude secondaire entraîne une diminution du degré d'importance que le dirigeant

---

accorde aux informations comptables et, lorsqu'on passe d'une entreprise où le dirigeant qui n'a pas une formation de type gestionnaire à une entreprise où le dirigeant a une formation de type gestionnaire, ce dernier accorde une importance faible aux informations comptables (probabilité de 0.1086). Les odds ratio montrent qu'un dirigeant qui à un niveau d'étude supérieur au secondaire (niveau BAC) à pratiquement 100% ( $1-2.69e-07$ ) de chances en moins qu'un dirigeant ayant au plus le BAC d'augmenter le degré d'importance que le dirigeant accorde aux informations comptables. Egalement, une entreprise où le dirigeant a une formation de type gestionnaire présente 29,27% de chance que ce dernier accorde de l'importance aux informations comptables par rapport à une entreprise où le dirigeant a une formation de type non gestionnaire. D'une manière globale, on observe que le niveau d'étude du dirigeant et le type de formation de ce dernier présentent des coefficients significatifs en ce qui concerne les deux régressions, tandis que le coefficient de la variable participation du dirigeant au capital n'est significatif qu'en ce qui concerne la régression sur l'informatisation du service comptable :

Concernant le niveau d'étude du dirigeant, les résultats obtenus par nos régressions ne sont pas en conformité avec ceux des travaux de Chapellier et Mohammed (2010), Stepniewski et al (2010) et d'Affes et Chabchoub (2006), car contrairement à notre étude ces auteurs trouvent que l'augmentation du niveau d'étude du dirigeant entraîne l'augmentation de la complexité des caractéristiques du SIC. La divergence de ce résultat peut être justifiée par le contexte de notre étude qui diffère de ceux de ces auteurs car ils retiennent comme population les PME manufacturières tunisiennes dont la quasi-totalité sont des PME exportatrices et très souvent cotées sur les marchés financiers alors que, notre échantillon ne présente aucune PME exportatrice, et le contexte Camerounais est caractérisé par un marché financier mal connu surtout par les PME. On pourrait alors penser que, l'augmentation du niveau d'étude du dirigeant donne à ce dernier des aptitudes cognitives particulières, car il apparaît comme un véritable homme d'orchestre au sens de Lavigne (2002) qui sait tout faire, tout comprendre . S'agissant du type de formation du dirigeant, nos résultats présentent une réalité particulière, car, contrairement à ceux de Chapellier et Mohammed (2010) qui rejettent conformément à leurs travaux le type de formation du dirigeant comme une variable significative de la complexité des caractéristiques du SIC, et d'Affes et Chabchoub (2006) qui trouvent un lien significatif à influence positive entre les deux variables, notre travail présente une influence négative du type de formation du dirigeant sur les caractéristiques du SIC.

Ainsi, on se rend compte du rôle central que joue le dirigeant car de part la compétence que lui confère sa formation de gestionnaire, ce dernier crée « une opacité du SIC qu'il met en

---

place et dont il est le seul à comprendre », le rendant une véritable personne orchestre au sens de filion (2000) ;

Il convient de préciser que l'expérience du dirigeant ne présente aucune influence sur le degré de complexité du SIC des PME de l'échantillon. Ces résultats sont en conformité avec les études réalisées par Chapellier et Mohammed (2010), Ngongang (2006) et Lavigne et St pierre (2002).

Le tableau 17 présente la synthèse des résultats obtenus ci-dessus.

**Tableau 17 : Récapitulatif de l'influence des facteurs humains sur le SIC**

<b>Facteurs humains</b>	<b>Informatisation du service comptable</b>	<b>Importance accordée aux informations comptables</b>
<b>Participation au capital</b>	✓	
<b>Type de formation du dirigeant</b>	✓	✓
<b>Expérience du dirigeant</b>		
<b>Expérience du comptable</b>		
<b>Niveau d'étude du dirigeant</b>	✓	✓

**Source :** Auteur à partir des résultats présentés

Cette deuxième partie de notre recherche a permis de mettre en relief l'intérêt des facteurs de structurels et humains pour le SIC des PME.

---

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire étudie les déterminants de performance des entreprises et la qualité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. La revue de la littérature faite a permis d'aborder notre thème suivant deux variantes : la théorie structurelle dite objective et la théorie humaine dite subjective. En outre, la revue de la littérature admet ces variantes comme des déterminants de la performance des entreprises et ainsi la qualité du SIC des PME (Chappelier et Mohammed, 2010 ; Ngongang, 2006 ; Affes et Chabchoub, 2006 ; Lavigne et St Pierre, 2002). Il a été question dans notre travail de déterminer l'influence des facteurs structurels et humains sur le SIC. Pour ce faire, nous avons utilisé le test de corrélation de Pearson qui permet de mettre en évidence l'association entre les variables de performance structurelle des entreprises et la qualité du SIC, et la régression logit qui permet de montrer l'influence des variables de performance sur la qualité du SIC.

Nos principaux résultats ont mis en exergue l'influence de certains facteurs structurels et humains sur la qualité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. Concernant les facteurs structurels, nous avons retenus dans le cadre de notre travail six facteurs à savoir : la taille de l'entreprise, sa structure de propriété, son niveau d'endettement, son âge, et sa forme juridique. Il ressort de l'analyse explicative que seulement trois facteurs structurels notamment l'âge de l'entreprise, la structure de propriété et la taille influencent la qualité du SIC des PME de la ville de Yaoundé. Cette influence est négative en ce qui concerne la taille de l'entreprise c'est-à-dire que le degré de complexité du système d'information comptable augmente lorsque la taille de l'entreprise diminue. Ce résultat est en opposition avec les études de : Chappelier et Mohammed (2010), Stepniewski et al (2010), et Bajan-Banaszak (1993).

S'agissant de la structure de propriété, l'analyse met en évidence que l'entreprise non familiale présente un degré de complexité du système d'information comptable plus élevé que l'entreprise familiale le résultat obtenu est en adéquation avec les recherches menées par Stepniewski et al (2010) Affes et Chabchoub (2006), Ngongang (2006). Enfin, les résultats de l'étude révèlent qu'une entreprise plus âgée dispose d'un système d'information comptable est plus qualifiée qu'une entreprise moins âgée. Ce résultat corrobore les études réalisées par Stepniewski et al. (2010) et Holmes et Nicholls, (1988).

Certains facteurs humains ont permis de mettre en exergue leur Influence sur la qualité du système d'information comptable, il s'agit du type de formation du dirigeant et de son niveau

---

d'étude. Concernant le type de formation du dirigeant, l'étude met en évidence que le système d'information comptable d'un dirigeant dont la formation est de type non gestionnaire est plus qualifié que celui d'un dirigeant présentant une formation de type gestionnaire. Ce résultat est en opposition avec celui de d'Affes et Chabchoub (2006) qui trouvent que le dirigeant gestionnaire dispose d'un SIC plus complexe. En outre, les résultats de notre étude révèlent que l'augmentation du niveau d'étude du dirigeant entraîne une diminution du degré de complexité du système d'information comptable. Ce résultat n'est pas en conformité avec ceux des travaux de Chapellier et Mohammed (2010), Stepniewski et al (2010) et d'Affes et Chabchoub (2006). La contribution de ce travail est essentiellement empirique.

Sur le plan des implications managériales, ce mémoire permet de mettre en exergue l'importance des facteurs structurels et humains et leur effet sur le système d'information comptable. Notre étude pourra permettre aux responsables des entreprises de répondre à certaines de leurs interrogations par exemple sur quels facteurs faut-il s'appuyer pour améliorer la qualité des informations comptables des PME dans la mesure où elle permet une meilleure connaissance de la complexité du SIC des PME dans le contexte Camerounais.

Notre travail comporte certaines limites en particulier pour des raisons pratiques, certains facteurs susceptibles d'influencer les pratiques comptables des dirigeants de PME n'ont pu être pris en compte : l'incertitude perçue de l'environnement, les aspects psychologiques de la personnalité du dirigeant, l'influence de la culture ou de l'histoire de l'entreprise par exemple n'ont pas été retenus dans le modèle. Ces limites ne mettent pas en cause nos résultats mais invitent à la réflexion et ouvrent d'autres voies de recherche futures.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Acte Uniforme, Portant Organisation et Harmonisation des Comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties au Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique. 2004. *Journal Officiel de l'OHADA*, n° 10, 4ème année, p. 1-439.
- Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et aux GIE. 1997. *Journal Officiel de l'OHADA*, n° 2, p. 1-222.
- Bell Bell, Jean Marc. 2002. « Les principales innovations du système comptable OHADA ». *ONECCA In/o*, n° 006, p. 26-29.
- Berry, A. J., S. Faulkner, M. Hughes et R. Jarvis. 1993. « Financial Information, the Banker and the Small Business ». *The British Accounting Review*, vol. 25, nO 2 (Juin), p. 131ISO.
- Mémoire online - l'impact du nouveau système comptable ohada sur les jugements et décisions des agents de prêt: le cas du Cameroun - Hamidou Dicko Saidatou
- Chapellier P. (1993), « Pour un élargissement de l'approche contingente au SIC de la PME », *Comptabilité et Nouvelles Technologies*, p. 339-354.
- Chapellier P. et. DE Montgolfier C., (1995), « Une synthèse des approches méthodologiques du système d'information comptable », *16ème Congrès de l'AFC*, Montpellier, p. 1054-1069.
- Chapellier P. (1996), « Données comptables de gestion et système d'information du dirigeant de PME », *Système d'Information et Management*, n° 2, vol. 1, p. 23-43.
- Chapellier P. (1997), « Profil de dirigeant et données comptables de gestion en PME », *Revue Internationale PME*, vol. 10, n°1, 9-41.

- 
- Chapellier P. (2003), « Les apports potentiels d'internet à la mission de l'expert-comptable dans les petites entreprises », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 9, vol. 2, p. 171-187.
  - Chapellier P. et Mohammed, A. (2010), « Le système d'information comptable des PME syriennes : complexité et déterminants », 10ème *Congrès International Francophone des PME*.
  - Gosselin, J. et Lavigne, B. (2008), « Le rôle des experts comptables dans l'utilisation de l'information différentielle par les PME québécoises », 8ème *Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*.
  - Holmes, S. and Nicholls, D. (1988), « An Analysis of the Use of Accounting Information by Australian Small Business », *Journal of Small Business Management*, p.57-68.
  - Lavigne, B. (2002), « Contribution à l'étude de la genèse des systèmes d'information comptables des PME : une recherche empirique », Manuscrit auteur publié dans *Technologie et Management de l'Information : Enjeux et Impacts dans la Comptabilité, le Contrôle et l'Audit*.
  - Mintzberg H. (2003), *Le pouvoir dans les organisations*, éditions d'Organisation, 688p.
  - Ngongang, D. (2006), « Profil du dirigeant et facteurs déterminants du système d'information comptable et des pratiques comptables des entreprises Tchadiennes. », Manuscrit auteur, publié dans *Comptabilité, Contrôle, Audit et Institution(s)*.
  - Ngongang, D. et Kadouamai, S. (2008), « mutation comptable Ocam/Ohada et facteurs déterminants du changement dans les entreprises camerounaises », *Euro-Mediterranean Economics and Finance Review*, Vol. 3, N°1, p 190-207.
  - Mémoire Online – Impact du système comptable OHADA sur la gouvernance des entreprises camerounaises – Ibrahima HAMID.

- 
- Holmes, S. and Nicholls, D. (1988), « An Analysis of the Use of Accounting Information by Australian Small Business », *Journal of Small Business Management*, p.57-68.
  - Lavigne, B. et St-Pierre, J. (2002), « Association entre le système d'information comptable des PME et leur performance financière », *6ème Congrès International Francophone sur la PME*, HEC-Montréal, 17 p.
  - Stepniewski, J. ; Souid, S. et Azzabi, L. (2010), « La relation facteur de contingence, complexité du système d'information comptable et performance financière », *www.docetudiant.fr*, 27 p.
  - Tadesse, A. (2009), « Quelles perspectives de financement pour les PME en Afrique ? », *la Revue du Proparco*, Mai 2009, p.17-19.

---



**ANNEXES**

---

## ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

La présente recherche est menée par Mlle HILDEGARD Dominique Bayiha étudiante à l'université d'Ebolowa en gestion financière et comptable.

Madame/Monsieur, dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en gestion financière et comptable sur le sujet : « **Facteurs structurels organisationnels, qualité du système d'information comptable et performance des PME** », nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions.

Les questions recueillies seront anonymement traitées et exploitées dans la stricte confidentialité pour des fins académiques afin de proposer des solutions allant dans le sens de l'amélioration.

Concernant le déroulé de cet entretien, nous commencerons par une brève introduction de votre profil. Il n'y a pas de question piège et vous pouvez vous exprimer librement.

Tout d'abord pouvez-vous vous présenter brièvement ? C'est à dire me donner votre âge et la nature de votre poste actuel ?

### **P1 : Organisation du service comptable**

Q1 : Combien d'employés travaillent au service comptable ?

Q2 : Quelle est la taille de votre service comptable ?

Q3 : Utilisez-vous l'informatique pour produire vos données comptables ?

Q4 : Combien d'ordinateurs utilisez-vous ?

Q5 : A quelle fréquence sont produites les données comptables ?

Q6 : A quelle fréquence sont utilisées les informations comptables ?

Q7 : Quel niveau d'importance accordez-vous à l'information comptable ?

### **P2 : Facteurs structurels primaires et secondaires**

Q8 : Quel est l'effectif de votre entreprise ?

Q9 : Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?

Q10 : Quel est l'âge de votre entreprise ?

Q11 : Le niveau d'endettement de votre entreprise est-il fort, considérable ou faible ?

Q12 : La gestion de votre entreprise est-elle familiale ou non ?

---

**P3 : Facteurs humains**

Q13 : Le dirigeant est-il gestionnaire ou non ?

Q14 : Quel est le nombre d'années d'expérience du dirigeant ?

Q15 : Le dirigeant participe-t-il au capital ?

Q16 : Quel est le diplôme le plus élevé du dirigeant ?

Q17 : Avez-vous recours à un comptable et un expert-comptable ?

Q18 : Quel est le niveau d'étude de votre comptable et celui de votre expert-comptable ?

---

## ANNEXE 2: DEFINITION DE LA PME

<b>Organisme</b>	<b>Définition</b>
<b>Conseil Economique et Social</b>	La PME est une entreprise individuelle ou sociétaire quelque soit sa forme juridique dont au moins 75% du capital est détenu par les nationaux et dont les dirigeants sont camerounais.
<b>Ministère des Finances</b>	Toute entreprise quelque soit sa forme juridique dont la majorité du capital et de dirigeants sont nationaux et dont le chiffre d'affaire n'excède pas 500 millions de francs CFA.
<b>FOGAPE</b>	Toute entreprise individuelle ou collective quelque soit sa forme juridique dont : 51% au moins du capital et des dirigeants sont Camerounais, où le chiffre d'affaire est inférieur ou égal à 1 milliard, où les investissements cumulés n'excèdent pas 500 millions de francs CFA et enfin où les encours de crédit par caisse à cours termes ne dépassent pas 200 millions de francs CFA.

---

### ANNEXE 3: NOUVELLE DÉFINITION DE LA PME

Taille de la catégorie en terme de nombre d'employés	Définition	Traits typiques et contraintes des entreprises sous la catégorie
<b>Effectif d'employés</b> <b>Appartenant dans la classe [50 - 150[</b>	<b>Niveau supérieur des entreprises de taille moyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes à travers ses propres réseaux de communication ou à travers le secteur de la distribution moderne ;</li> <li>- L'organisation interne existe mais l'habileté à</li> <li>- l'organisation du marketing, de la collecte et de l'analyse des informations, et du développement de la ressource humaine est encore faible au vue de la compétitivité internationale ;</li> <li>- La technologie de production dépend des installations de la ligne de transformation qui sont conçues pour la production de produits spécifiques et par conséquent, presque aucune capacité de développement technologique</li> <li>- La dimension de production est vraiment plus petite que l'échelle d'économie du point de vue de la compétitivité internationale ;</li> <li>- Les fonds peuvent être disponibles par emprunts auprès des banques commerciales.</li> </ul>
<b>Effectif d'employés</b> <b>Appartenant dans la classe [30 - 50[</b>	<b>Entreprises de taille moyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes en partie à travers le secteur de la distribution moderne ;</li> <li>- L'organisation interne existe peut-être, mais fonctionne incomplètement ;</li> <li>- La technologie de production dépend des installations de la ligne de transformation qui sont conçues pour production de produits spécifiques ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligé de fonctionner à basse capacité d'utilisation du fait de la dimension limitée du marché local, et de la sévère concurrence des marchandises importées, résultant de l'infléchissement avancé de compétitivité ;</li> <li>- Capable de fournir des garanties pour des emprunts, mais peu disposé à accéder à des fonds extérieurs à cause des niveaux élevés de coûts (taux d'intérêt).</li> </ul>
<p><b>Effectif d'employés</b> <b>Appartenant dans la classe</b> <b>[10 - 30[</b></p>	<p><b>Entreprises de</b> <b>petite taille</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ventes dépendent de la demande limitée de la région avoisinante ;</li> <li>- Petite organisation interne au personnel spécialisé dans quelques fonctions telles que la vente et la comptabilité ;</li> <li>- Motivation positive pour l'expansion et l'amélioration de l'affaire, mais sont découragées par les contraintes de fonds ;</li> <li>- Capable de fournir des garanties pour des emprunts, mais peu disposé à accéder à des fonds extérieurs à cause des niveaux élevés de coûts (taux d'intérêt) ;</li> <li>- Technologie provenant de l'expérience du propriétaire.</li> </ul>
<p><b>Entreprises avec moins de 10</b> <b>employés</b></p>	<p><b>Microentreprises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ventes dépendent de la demande limitée de la région avoisinante ;</li> <li>- Fonctionnement par l'auto emploi en familiale, sans organisation interne ;</li> <li>- Difficultés pour obtenir le fonds de roulement.</li> </ul>

---

## TABLE DE MATIÈRES

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ANNEXES.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE .....	2
II- PROBLEMATIQUE .....	5
III- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	6
IV- HYPOTHESES .....	6
V- INTERET DE LA RECHERCHE.....	7
VI- REVUE DE LA LITTERATURE.....	7
VII- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	9
VIII- PLAN DE TRAVAIL.....	10
PARTIE 1 : INFLUENCE DES FACTEURS STRUCTURELS ORGANISATIONNELS SUR LE SIC DES PME .....	11
CHAPITRE 1 : FACTEURS DETERMINANTS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET SIC DES PME .....	12
SECTION I-Facteurs structurels et système d'information comptable : Fondements théoriques.....	12
I.1- Influence des facteurs structurels sur le SIC des PME.....	12
I.1.1-la dimension organisationnelle.....	12
I.1.2-La dimension relative à la production des données comptables .....	13
I.1.3-La dimension relative à l'utilisation des informations comptables.....	13
I.2- Variantes de lien structurel des organisations .....	13
I.2.1-Les interactions structure-environnement .....	13
I.2.2- Les interactions technologie-structure .....	14
I.2.3-Facteurs structurels comme déterminants du SIC .....	16

---

SECTION II-FACTEURS HUMAINS ET SYSTEME D'INFORMATION	
COMPTABLE : FONDEMENTS THEORIQUES .....	19
II.1-Influence des facteurs humains sur le SIC des PME .....	19
II.1.1- Ancrages théoriques.....	19
II.1.2-Facteurs humains comme déterminants du SIC.....	22
II.2-Caractéristiques des autres acteurs comptables .....	26
II.2.1- Caractéristiques du comptable salarié.....	26
II.2.2-Implication de l'expert-comptable .....	27
CHAPITRE 2 : CADRE REGLEMENTAIRE COMPTABLE AU SEIN DES PME	
CAMEROUNAISES.....	29
SECTION I- Evolution historique du droit comptable en Afrique noire francophone .....	29
I.1- Avant et pendant les indépendances des pays de l'Afrique noire francophone.....	29
I.2-Apres les indépendances des pays de l'Afrique noire francophone.....	29
I.3-Necessaire évolution vers le système comptable OHADA.....	30
SECTION II- Système d'information comptable comme outil de gestion et de contrôle....	32
II.1- spécificités de gestions et manquements des PME Camerounaises.....	32
II.2- Les prérequis de la mise en place d'un SIC efficace dans une entreprise .....	34
II.2.1- les capacités requises .....	34
II.2.2- La place du SIC dans l'entreprise .....	34
II.3- Les principales fonctions du système d'information comptable.....	35
II.3.1- la fonction d'aide au contrôle .....	35
II.3.2-Fonction d'aide à la gestion .....	35
PARTIE 2 : DEMARCHE EMPIRIQUE DES ENJEUX DE L'INFLUENCE DES	
FACTEURS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SUR LA QUALITE DU SIC	
DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE.....	36
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'INVESTIGATION DE L'INFLUENCE DES	
FACTEURS DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SUR LA QUALITE DU SIC	
DES PME DE LA VILLE DE YAOUNDE.....	37
SECTION I- Méthodologie de la recherche de l'étude de l'influence des facteurs structurels	
sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé.....	37
I.1- Hypothèses et mesure des variables .....	37
I.1.1- Hypothèses .....	37
I.1.2- Mesure des variables .....	38
I.2- Méthode de collecte et d'analyse des données.....	38

---

---

I.2.1- Complexité du SIC .....	38
I.2.2- Les facteurs structurels .....	39
SECTION II- Méthodologie de la recherche de l'étude de l'influence des facteurs humains sur le SIC des PME de la ville de Yaoundé.....	39
II.1- Hypothèses .....	39
II.2- Mesure des facteurs humains .....	40
CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE L'INFLUENCE DES DETERMINANTS DE PERFORMANCE DES ENTREPRISES SUR LA QUALITE DU SIC DES PME.....	41
SECTION I- Présentation et analyse des résultats .....	41
I.1-Analyse descriptive .....	41
I.1.1-Résultats du tri à plat.....	41
I.1.2- Résultats du tri croisé .....	45
I.2- Analyse explicative .....	49
I.2.1- Présentation du modèle .....	49
I.2.2- Résultats de la régression .....	50
SECTION II- Présentation et analyse des résultats .....	55
II.1- Analyse descriptive .....	55
II.1.1-le tri à plat .....	56
II.1.2- Résultats du tri croisé.....	57
II.2- Analyse explicative .....	64
II.2.1- Présentation du modèle .....	64
II.2.2- Résultats de la régression.....	65
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	70
BIBLIOGRAPHIE .....	72
ANNEXES .....	75
TABLE DE MATIÈRES.....	81